

MESSAGES AU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Du Président sahraoui Ibrahim Ghali et de son homologue syrien

P. 24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Le développement de la construction et de la réparation navales à l'ordre du jour

P. 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un "nouveau" projet de loi d'orientation du secteur à l'étude

P. 3

SUSPENSION DES ACTIVITÉS CULTURELLES POUR CAUSE DE COVID-19

Internet à la rescousse du monde de la culture

Les activités culturelles en Algérie ayant été suspendues en 2020 dans le sillage des mesures de confinement décidées pour endiguer la propagation de l'épidémie de nouveau coronavirus (Covid-19), Internet s'est imposé au monde de la culture dans notre pays comme un espace d'expression alternatif permettant de maintenir une vie culturelle virtuelle. Plusieurs événements culturels et festivals nationaux et internationaux ont ainsi dû être annulés : les festivals nationaux et internationaux de théâtre, le Salon international du livre d'Alger, le Festival international du cinéma d'Alger et le Festival culturel international de musique symphonique d'Alger, pour ne citer qu'eux. Face à cette situation inédite pour le monde de la culture, des établissements, des associations et des artistes soucieux de maintenir un minimum de vie culturelle, fut-elle virtuelle, se sont tournés vers Internet, profitant du confinement à domicile des citoyens pour leur proposer de découvrir en ligne de chez eux des œuvres artistiques et culturelles.

P. 16
DKnews/APS



SERVICE PUBLIC

Une plateforme numérique pour le retrait à distance des documents d'état civil

P. 3

INFLATION EN ALGÉRIE
Le taux annuel moyen à +2,3% à fin novembre 2020

P. 6

ANNIVERSAIRE DE LA MORT EN MARTYR DE CHERIF BOUBAGHLA

Le héros qui a unifié les Algériens

P. 4

SANTÉ

OSTÉOPOROSE

Une maladie sous-diagnostiquée

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS (2^e TOUR PRÉLIMINAIRE - ALLER)

Le CRB sur du velours, chaud derby maghrébin au 5-juillet

P. 21



LITTÉRATURE- MÉDIA

Décès du journaliste et écrivain Mouloud Achour

P. 16

MDN

GRIPPE SAISONNIÈRE ET COVID-19

Poursuite des campagnes de vaccination dans les zones isolées en 2^eme RM

P. 24

ALIMENTATION EN EAU

Alger : forte perturbation dans plusieurs communes



La Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEEAL) a indiqué, jeudi qu'elle procédera de samedi 26 décembre 2020 à 10h00 à la réparation des fuites sur une canalisation principale de transfert d'eau.

Ces travaux localisés au niveau d'Ain Naadja, dans la commune de Gué de Constantine, engendreront "une forte perturbation de l'alimentation en eau potable" au niveau de plusieurs communes d'Alger, a précisé la même source.

Les communes concernées sont : Bouzareah (en totalité), Ben Aknoun (en partie), El Biar (en partie), Bologhine (en partie), Rais Hamidou (localité Sidi Lakbir, beau séjour et puits des zouaves), Oued Koriche (en partie), Dely Ibrahim, Cheraga, Birkhadem et Beni Messous.

SEEAL a précisé que l'alimentation en eau potable reprendra le lundi en fin d'après-midi, ajoutant qu'un dispositif mobile de dotation en eau potable sera mis en place afin d'approvisionner en eau potable les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers).

APC DE LAGHOUAT

Suspension du président et de membres, poursuivis en justice



Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Laghouat et des membres de la même APC font l'objet d'une mesure de suspension temporaire, à titre conservatoire, pour raisons de poursuites judiciaires, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya.

La mesure, prise par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, est motivée par le fait que les mis en cause sont concernés par une instruction judiciaire au niveau du tribunal d'Ain-Madhi (wilaya de Laghouat) liée à une affaire de manipulations dans l'établissement par les services communaux de Laghouat d'une liste de bénéficiaires de lots de terrains à bâtir, a-t-on précisé.

Elle touche le président, deux vice-présidents, les présidents des commissions des affaires sociales et de l'urbanisme ainsi que le secrétaire général par intérim de l'APC de Laghouat, a détaillé la source.

Selon les services de la wilaya de Laghouat, il sera procédé à l'application de l'article 72 du code communal relatif à l'élection interne et temporaire d'un suppléant au président d'APC, jusqu'à publication des décisions définitives concernant la question des lots de terrain, sachant que le tribunal d'Ain-Madhi a fixé la date du 11 janvier prochain pour statuer sur cette affaire.

ELECTRICITÉ

Alger : perturbation aujourd'hui et demain à Dely Ibrahim



Une perturbation de l'alimentation en électricité est prévue dimanche et lundi prochains dans la commune de Dely Ibrahim en raison des travaux d'entretien des postes électriques, a indiqué jeudi un communiqué de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG).

Cette perturbation concernera le lotissement 400 secteur 1 Ain Allah, et ce, dimanche 27 décembre de 9h à 16h et le quartier diplomatique Dely Ibrahim, lundi le 28 décembre de 9h à 16h, a précisé la même source.

Pour plus d'information, la concession de distribution d'Alger (direction de distribution de Bologhine) met au service de sa clientèle le numéro 3303 et s'excuse pour les désagréments que pourrait occasionner cette coupure de l'alimentation électrique.

BLIDA

Deux randonneurs retrouvés et un autre porté disparu dans la région montagneuse de Dhaya

Les équipes de la Protection civile de la Wilaya de Blida ont retrouvé deux randonneurs qui se sont égarés vendredi dans l'après-midi dans la région montagneuse de Dhaya au sud-ouest de Blida, alors que les recherches se poursuivaient toujours pour localiser un troisième.

Les équipes d'intervention relevant de la même unité sont sorties à leur recherche, avant d'atteindre les reliefs de Dhaya et d'entrer en contact par téléphone avec un des deux égarés qui ont été retrouvés par les habitants d'un village avoisinant.

Un troisième randonneur parti en quête d'une issue demeure, cependant, introuvable, a-t-il expliqué.

La brume et les chutes de neiges ont rendu plus difficiles les recherches par les éléments de la Protection civile au nombre de six (6), soutenues par les services de la Gendarmerie nationale dans l'espoir de retrouver le troisième randonneur âgé de 35 ans.

MOSTAGANEM

Un mort et deux blessés dans un accident de la circulation

Une personne a trouvé la mort et deux autres ont été blessés suite à un accident de la route survenu vendredi à Mostaganem, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile.

Le drame s'est produit dans l'après-midi, suite à une collision entre un véhicule utilitaire et un camion sur la RN 17, à l'entrée nord de la commune d'Ain Noussy, précise la même source.

Le conducteur du véhicule utilitaire, âgé de 46 ans, est mort sur place alors que les deux autres victimes, âgées de 33 et 46 ans, souffraient de diverses blessures.

La dépouille du chauffeur a été déposée à la morgue de l'établissement hospitalier "Che Guevara" du chef-lieu de wilaya.

Les deux blessés ont été pris en charge au service des Urgences médico-chirurgicales (UMC) du même hôpital, ajoute-t-on de même source.

INTEMPÉRIES À JIJEL

Retour à la normale du trafic automobile



Le trafic automobile a repris jeudi après-midi son cours normal à l'entrée Est de la ville de Jijel après la réparation des dommages occasionnés au pont d'Oued El Kantara suite aux récentes intempéries.

La réouverture au trafic du pont d'Oued El Kantara est intervenue après l'achèvement des travaux de consolidation de la partie effondrée de cet ouvrage d'art, a précisé Adel Lecheheb, chef de service à la direction des travaux publics.

Les travaux menés ont porté sur la restauration de la partie endommagée de la RN-43 reliée au pont et son revêtement en béton bitumineux et la réparation des structures soutenant le pont, a indiqué la même source.

La conjugaison des efforts de tous les intervenants a permis d'effectuer la réparation "dans un court délai conformément aux normes en vigueur", a assuré le même cadre.

Le pont d'Oued El Kantara, artère névralgique du trafic à l'entrée Est de la ville de Jijel a subi un effondrement partiel la nuit de dimanche à lundi passés à la suite des récentes intempéries et inondations qui avaient occasionné des dégâts matériels et entraîné 18 véhicules, rappelle-t-on.

TIPASA

Une bande criminelle neutralisée et 4 kg de drogue saisis

Les services de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Bousmail (Tipasa) ont mis hors d'état de nuire deux suspects membres d'une bande criminelle s'adonnant au trafic de stupéfiants et saisi une quantité de 4,680 kg de drogue, indique un communiqué de ce corps sécuritaire.

L'affaire a été traitée après exploitation d'informations selon lesquelles deux individus s'adonnaient au trafic de drogue dans le territoire de compétence de la sûreté de daïra de Bousmail, précise la source.

Suite à la perquisition du domicile des deux suspects, les éléments de la police ont saisi une quantité de kif traité estimée à 4,680 kg ainsi qu'un montant de 28.600 Da et deux téléphones portables.

Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les deux mis en cause ont été déferés devant les juridictions territorialement compétentes, conclut le communiqué.

TISSEMSILT

Arrestation d'une bande spécialisée dans l'abattage illégal d'arbres forestiers

Une bande spécialisée dans l'abattage illégal d'arbres et le transport de produits forestiers a été mis hors d'état de nuire par les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de Tissemsilt, a-t-on appris vendredi auprès de ce corps de sécurité.

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, dans le courant de cette semaine, les éléments de cette bande composée de trois individus, indique un communiqué remis à l'APS.

Les gendarmes ont saisi un véhicule servant au transport du bois et récupéré 50 troncs d'arbres de pin d'Alep, ajoute le texte.

Les mis en cause ont été présentés devant la juridiction territorialement compétente.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen d'un nouveau plan d'action pour le développement de la construction et de la réparation navales

Le Plan d'action relatif au développement de l'industrie nationale de la construction et de la réparation navales et des services de maintenance dans les ports de pêche a été présenté mercredi par le ministre de la Pêche et des Ressources Halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

"Le Gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de la Pêche et des Ressources Halieutiques sur le Plan relatif au développement de l'industrie nationale de la construction et de la réparation navales et des services de maintenance dans les ports de pêche", lit-on dans le communiqué ayant sanctionné la réunion du gouvernement tenue en visioconférence et présidée par le Premier ministre Abdelaziz Djerdad.

Ce plan d'action s'inscrit "en droite ligne avec les orientations du président de la République Abdelmadjid Tebboune données lors du Conseil des Ministres du 14 Juin 2020", a ajouté la même source, précisant que le Plan a abordé "l'ensemble des données et des dispositifs à mettre en œuvre en cohérence avec les objectifs



et les résultats projetés".

Ainsi, le ministre de la Pêche et des Ressources Halieutiques a présenté lors de cette réunion les axes principaux de ce plan. Il s'agit d'un nouveau schéma de développement des capacités de réparation et de maintenance navales, d'une nouvelle stratégie pour la grande construction

et la réparation navales appuyée par la création d'une nouvelle entreprise nationale spécialisée dans ce domaine, ainsi que le lancement du programme de construction et de réhabilitation des navires de pêche pris en charge par les chantiers navals et leur réseau de sous traitants au sein des toutes petites entreprises (TPE)

et les petites et moyennes entreprises (PME). Il est également question de l'amélioration de la disponibilité des pièces de rechange, de la régulation et le développement d'une capacité nationale de fabrication locale de ces pièces, ainsi que de l'intégration dans le futur projet du port centre Hamdania, des activités de construction et de réparation navales pour les grands navires de la flotte nationale et des navires en transit.

A l'issue du débat, le Premier Ministre a mis l'accent sur le volet de la formation dans le domaine de l'industrie navale, à travers notamment, l'élargissement des spécialités dispensées au niveau des universités et centres de formation et la création, en cas de besoin, de nouveaux instituts de formation dans ce domaine, a conclu le communiqué.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un "nouveau" projet de loi d'orientation du secteur en cours d'étude et d'enrichissement (Benziane)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a affirmé jeudi, à Alger que la "nouvelle" loi d'orientation du secteur de l'enseignement supérieur était à l'étude au niveau des établissements universitaires, soulignant qu'elle prend en considération tous les "scénarios" relatifs aux études de troisième cycle (doctorat). Lors d'une séance plénière au Conseil de la Nation consacrée à la réponse d'un nombre de membres du gouvernement aux questions orales, le ministre a expliqué que «son département ministériel a préparé une nouvelle loi d'orientation pour le secteur, qui est actuellement soumise aux établissements universitaires pour enrichissement et examen», ajoutant que ce projet prend en compte tous les scénarios relatifs aux études de troisième cycle (doctorat). A cette occasion, M. Benziane a indiqué que la consécration «du concours, en tant que condition pour la formation en cycle doctoral, s'explique par la multitude de candidats titulaires d'un master désireux d'accéder à ce cycle en comparaison au nombre limité de

postes de formation ouverts annuellement au niveau des établissements d'enseignement supérieur éligibles à l'organisation de cette formation. A cet égard, il a rappelé les anciennes procédures adoptées pour les titulaires d'un master à travers lesquelles le «Conseil scientifique» accordait le visa «d'admission en troisième cycle et non pas par voie de concours», ajoutant que l'ancienne vision a été modifiée et que cette «préoccupation s'inscrit désormais au sein de la stratégie du secteur à moyen terme». Selon le ministre, le nombre de doctorants au titre de l'année universitaire 2019-2020 était estimé à près de 131 000 candidats pour les épreuves écrites du concours de doctorat, postulant pour 6300 postes de formation ouverts durant la même année.

Il a ajouté que ce nombre était appelé «à doubler», dans le sens où chaque candidat «peut participer à trois concours au moins dans différents établissements universitaires, ce qui portera le nombre de participants à ce concours à près de 400 000. A cet effet, le ministre a mis en avant le caractère «prioritaire» que revêt la for-

mation doctorale et son rendement pour le secteur, en témoigne le nombre de dispositions prises dans ce sens, citant la création d'une commission nationale de réhabilitation des cursus de formation doctorale et une autre chargée de l'examen des offres proposées par les établissements de l'Enseignement supérieur, avec la détermination des postes de formation ouverts pour chaque offre, et en tenant compte des capacités scientifiques et humaines disponibles au niveau de chaque établissement. Un comité de formation doctorale a également été créé au niveau de chaque établissement universitaire avec l'élaboration d'une charte des droits du doctorant et ses obligations, ce qui permet aux organismes d'évaluation d'assurer le suivi pédagogique de l'étudiant.

A une question sur l'ouverture d'un département pour les langues Allemande et espagnole et un autre pour les sciences islamiques à l'Université de Tiaret, le ministre a précisé que cette mesure «exige de l'établissement universitaire de formuler une demande dans le cadre des conférences régionales».

SERVICE PUBLIC

Une plateforme numérique pour le retrait à distance des documents d'état civil

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a supervisé, jeudi au siège du ministère, le lancement d'une plateforme numérique pour le retrait à distance des documents d'état civil.

Ce nouveau service, qui s'inscrit dans le cadre du "parachèvement des efforts visant à simplifier les procédures administratives et moderniser le service public" sera opérationnel "tous les jours de la semaine sur le site électronique du ministère et permettra aux ci-

toyens de retirer à distance leurs documents d'état civil ou de leurs proches en temps réel", a indiqué le ministre.

La première étape concerne les actes de naissance, de mariage et de décès, selon M. Beldjoud qui précise que ces documents ont la même valeur juridique que ceux retirés des guichets des services de la commune et sont, donc, "sécurisés et infalsifiables grâce à la signature électronique et au code à réponse rapide (QR) qu'ils portent".

Outre son impact direct sur l'amélioration du service pu-

blic, la possibilité du retrait et du téléchargement de ces documents en un clic allégera le fardeau des citoyens, notamment dans les régions éloignées et permettra de rationaliser les dépenses publiques et d'économiser plus de 62 millions de feuilles imprimées annuellement au niveau des services d'état civil, soit une moyenne de 260.000 feuilles/jour, a-t-il ajouté. Ce service à distance permettra, entre autres, de réorienter les fonctionnaires en poste au niveau des guichets d'état civil dans d'autres services, de manière à adapter la

répartition des ressources humaines aux nouvelles orientations de la gestion locale, indique le ministre. Il a fait savoir également que son département ministériel s'attelle à parachever les dernières dispositions techniques pour élargir ce service au certificat de résidence pour lequel il sera fait référence au Fichier électoral national, et ce en collaboration avec l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) "seule habilitée à exploiter les données du fichier".

APS

ALGÉRIE POSTE

Un montant global de 4.022 milliards de DA retiré entre le 1^{er} janvier et le 30 novembre 2020 (ministre)

Un montant global de 4.022 milliards de DA a été retiré des bureaux de poste et des guichets automatiques (GAB) entre le 1^{er} janvier et le 30 novembre 2020, a indiqué jeudi à Alger le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, faisant état d'une hausse des paiements en ligne.

Un montant global de 4.022 milliards de DA a été retiré des bureaux de poste et des guichets automatiques (GAB) entre le 1^{er} janvier et le 30 novembre 2020, soit 6% de moins par rapport à 2019, a fait savoir M. Boumzar qui répondait au sénateur Abdelouahab Benziane lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, précisant que 763 milliards de DA avaient été retirés des GAB.

Le ministre a rappelé les mesures prises par le secteur pour faire face aux problèmes de liquidités dans les bureaux de poste ayant coïncidé avec la crise sanitaire induite par la pandémie de Covid-19, citant notamment l'installation d'une cellule d'écoute et de suivi, comprenant des représentants du secteur de la Poste et de la Banque d'Algérie, chargée de suivre quotidiennement la situation des liquidités pour assurer la disponibilité dans les bureaux de poste. Afin de faire face aux défis imposés par la conjoncture sanitaire, il a été également procédé à la promotion du e-paiement, et des résultats encourageants ont été enregistrés, à travers une hausse du nombre des opérations liées aux services de paiement en ligne via la carte Eddahabia durant les 11 premiers mois de l'année en cours, à savoir cinq fois le nombre des opérations effectuées à la même période de l'année passée.

Même constat pour les terminaux de paiement électronique (TPE), où l'on enregistre huit fois le nombre des opérations relevées à la même période en 2019. De même qu'un nouveau service de paiement par code à réponse rapide, dit Code QR, a été lancé, via Barid Pay, permettant «aux clients d'Algérie Poste d'effectuer, avec célérité, les différentes opérations de paiement sur smartphones».

Selon M. Boumzar, le secteur a eu recours à «la suspension temporaire» des opérations de retrait d'argent par des personnes morales titulaires de comptes courants CCP, pour accorder la priorité aux opérations de retrait des salaires, pensions et retraites effectuées par les citoyens (personnes physiques). Cependant, les personnes morales ont été orientées vers l'utilisation des moyens de paiement écrits disponibles, à l'instar des chèques certifiés, des transferts de compte à compte, ou via le système de compensation électronique des chèques conçu pour les banques. Le secteur a adopté le système de plafonnement provisoire des opérations de retrait via les guichets postaux en vue de permettre à un plus grand nombre de citoyens de retirer, à temps, leurs salaires et pensions, outre la mobilisation des agents de poste et des bureaux de poste mobiles au niveau des institutions et administrations publiques en vue de faciliter les opérations de retrait des salaires à leurs fonctionnaires et employés, notamment au profit du personnel des secteurs mobilisés dans la lutte contre la pandémie, à l'image de la santé. A cet effet, Algérie poste a mis son parc de véhicules de transport des fonds à la disposition de la Banque d'Algérie (BA) pour assurer la disponibilité de la liquidité au niveau national. Pour ce qui est de la couverture du réseau de téléphonie mobile au niveau de certaines routes des wilayas de Djelfa et Ouargla, le ministre a fait état de l'entrée en service de quatre (04) sites de l'opérateur Mobilis et de l'annulation de l'installation de quatre autres du même opérateur inscrit au programme 2011, notamment après le constat par la Sonelgaz de la absence d'un raccordement au réseau électrique au niveau des endroits fixés pour ces sites. Concernant l'intersection Selmana-Oum Laadham, M. Boumzar a annoncé l'installation prochaine de deux antennes-relais (stations de base) de l'opérateur Mobilis et l'inscription de deux antennes-relais supplémentaires devant fonctionner à l'énergie hybride. A rappeler que la route reliant Messaad à Touggourt est dotée de trois antennes-relais de Mobilis qui entreront en service prochainement. Le secteur, poursuit le ministre, prépare le lancement de l'itinérance nationale (roaming) permettant aux citoyens d'utiliser les réseaux de différents opérateurs mobiles.

ENERGIES RENOUVELABLES

Vers le développement de nouvelles activités pédagogiques (ministère)

La question de la coordination en matière de développement des nouvelles activités pédagogiques dans le domaine des énergies renouvelables et du développement durable ont été au cœur de la rencontre, organisée jeudi au ministère de l'Education nationale, entre le ministre de l'Education, Mohamed Ouadjaout et le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, indique un communiqué de ministère de l'Education nationale.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la consultation sectorielle, a permis au ministre de faire le point sur "la réalité actuelle" et examiné les perspectives "de coordination entre deux secteurs en matière de développement des nouvelles activités pédagogiques concrétisant les engagements de l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables et du développement durable".

A cette occasion, M. Ouadjaout a insisté sur "l'importance des énergies renouvelables à laquelle le secteur de l'Education nationale accorde un intérêt particulier à travers une série d'activités notamment en matière de sensibilisation des écoliers, ainsi que dans le renforcement des programmes scolaires par la présentation de pro-

blématiques traitant la citoyenneté environnementale et le développement durable en oeuvrant à la réalisation de certains projets d'énergies renouvelables à l'intérieur des établissements éducatifs". M. Chitour a saisi cette occasion pour présenter les grands axes stratégiques de son secteur en matière de transition énergétique et des énergies renouvelables visant à "sortir progressivement de la dépendance aux hydrocarbures" qui sont basés sur l'économie de l'énergie et le développement des énergies renouvelables en mettant en place un modèle énergétique qui place les choix de son pays parmi ses priorités.

Il a été examiné, en outre, la formation des nouvelles générations dans le domaine de la tran-



sition énergétique et des énergies renouvelables, l'un des engagements de l'Algérie.

"La transition énergétique ne

peut être concrétisée qu'à travers l'accompagnement de l'école qui reste ouverte sur la citoyenneté environnementale et le dévelop-

pement durable", a affirmé M. Chitour. Pour sa part, M. Ouadjaout a réitéré "son soutien inconditionnel" à l'accompagnement et à la coordination mutuelle afin de réaliser les objectifs de l'Algérie dans ce domaine. Au terme de cette rencontre, les deux ministres ont exprimé leur engagement à prendre en charge la concrétisation de la transition énergétique au niveau du secteur de l'Education nationale.

Pour ce faire, "un groupe mixte d'experts composé de cadres du secteur de l'Education nationale a été mis en place en vue de l'élaboration d'une feuille de route commune qui définit les domaines et les moyens permettant de garantir une coordination fructueuse entre les deux secteurs".

AGRICULTURE

Une nouvelle loi sur les forêts à étude

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a annoncé, jeudi à Alger, que son département va soumettre "bientôt" aux autorités compétentes un projet d'une nouvelle loi sur les forêts "en définissant les modalités" de leur exploitation à travers un cahier des charges.

Répondant à une question orale lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, M. Hemdani a appelé "à l'ouverture de l'investissement" dans le domaine des forêts afin de créer de la richesse et donner l'occasion aux investisseurs de faire de la forêt un espace économique".

Le ministre de l'Agriculture a affirmé que son département accorde une grande importance au secteur des forêts citant comme exemples les forêts de M'sila, de Boutillille et de La Vierge dans la localité de Misserghine (W. d'Oran) qui sont classées "forêts protégées" que le ministère "tâche de conserver à travers différents projets lancés".

Quant à l'aménagement de la forêt de Canastel (Oran), évoqué par Abdelhak Kazi Tani, sénateur d'Oran (RND) lors de sa question, M. Hemdani a expliqué que les travaux d'aménagement au niveau de cette forêt "ont été arrêtés suite aux contestations et aux plaintes des citoyens et de la société civile". Il a précisé que la gestion de cet espace de loisir a été confiée à une entreprise relevant de la wilaya.

Le ministre a ajouté que les services de la wilaya d'Oran ont publié des avis d'investissement pour les quatre (04) forêts de loisirs que compte son territoire, indiquant que ces avis ont été infructueux et seront republiés. Concernant les derniers feux de forêts qui ont touché 10 wilayas du pays en mois de novembre dernier, M. Hemdani a communiqué le chiffre de 2400 hectares (ha) qui ont été ravagés par les flammes, avec plus de 60 à 70% de cette superficie située dans la seule wilaya de Tipaza.

A ce propos, il a annoncé avoir signé pour débloquer les indemnités des victimes des incendies

de forêts, avant le 15 décembre, une opération qui est en cours, a-t-il mentionné, et ce, conformément aux directives du Premier ministre Abdelaziz Djerad.

Un taux de 50% du foncier agricole non exploité

Répondant à la question du sénateur d'Adrar, Boudjemaa Zeffane (FLN), relative à la régularisation de la situation de 75 projets d'investissement dans sa wilaya qui sont en instance, le ministre de l'Agriculture s'est engagé à "diligenter une commission technique centrale" au niveau de la wilaya d'Adrar afin "d'assainir définitivement cette situation". M. Hemdani a fait savoir que l'étude des dossiers d'exploitation du foncier agricole de l'Etat réservé à l'investissement et leur validation se fait au niveau de la "commission de wilaya", à l'exception des dossiers dont la superficie dépasse les 100 ha qui sont transférés au niveau du ministère pour un avis technique.

Depuis plus d'une année, aucun dossier n'a été transmis aux services concernés du ministère, a-t-il souligné. A propos de la situation des projets d'investissement transmis au ministère, il a fait état de 107 dossiers traités en 2019 et 2020 et qui ont été transmis aux services de la wilaya d'Adrar, afin de les étudier et lever les réserves le cas échéant, a détaillé M. Hemdani.

Il a précisé en outre que des instructions ont été données au wali d'Adrar pour l'application de la loi afin de récupérer le foncier agricole non exploité et qui servira à l'investissement. Avancé que 50% du foncier agricole dans toutes les wilayas n'est pas exploité, M. Hemdani a déclaré veiller à la récupération de ces terres, en annonçant que dans la wilaya d'Adrar 102.000 ha ont été récupérés et qui profiterait à 170 bénéficiaires.

Le ministre a évoqué, par ailleurs, la création d'un office qui se chargera de tous les projets et investissements, particulièrement dans les régions du sud, qu'il qualifiera de "guichet unique".

EMPLOI

Une nouvelle feuille de route pour l'intégration des jeunes recrutés dans le cadre du DAIP (Djaaboub)

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub a dévoilé, jeudi à partir de Tipasa, l'adoption par le conseil du Gouvernement tenu hier à Alger, d'une nouvelle feuille de route pour la mise en œuvre des engagements pris par l'Etat pour l'intégration de la totalité des jeunes recrutés dans le cadre du Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DAIP), suivant un agenda fixé pour ce faire.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a rassuré les jeunes concernés, au nombre de 365.000, quant à la "concrétisation des promesses de l'Etat, soit l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sa détermination à les intégrer dans des postes stables", a-t-il affirmé.

Il a fait état, à ce titre, de l'adoption, par le conseil du Gouvernement tenu hier, sous la présidence du Premier ministre Abdelaziz Djerad, d'un schéma présenté par le ministère du Travail, après de larges débats. Lequel schéma préconise, a-t-il ajouté, "l'élaboration d'une nouvelle instruction portant allègement des procédures et levée des contraintes ayant empêché une avancée notable dans le dossier d'intégration, qui a enregistré l'insertion de 20.000 jeunes seulement", a-t-il déploré. "Ce schéma sera soumis au premier Conseil des ministres, qui sera présidé par le président de la République, après son retour sain et sauf au pays", a fait savoir le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Après approbation, il sera procédé, a-t-il poursuivi, "à la mise en œuvre de la feuille de route suscitée sur le terrain. Ce qui insufflera une avancée au dossier de l'intégration professionnelle, car les contraintes ayant entravé le dossier sont d'ordre technique", a-t-il estimé.

"Il existe une forte volonté politique pour la concrétisation des engagements de l'Etat, suivant un calendrier convenu à l'avance", a-t-il soutenu. M. Djaaboub a assuré, à ce propos, que "l'agenda déjà convenu concernant l'intégration des jeunes en 2019/2020, a permis l'insertion professionnelle de 20.000 jeunes seulement. Le reste des jeunes (365.000) sera intégré par effet rétroactif, en application des engagements des autorités supérieures du pays", a-t-il affirmé. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a présenté hier un exposé global sur l'état de mise en œuvre de l'opération d'insertion des bénéficiaires du DAIP, avec l'aide du ministère des Finances (en tant que détenteur des postes budgétaires), et en coordination avec les services de la

Fonction publique, à travers l'ensemble des wilayas et de tout les secteurs, avec l'intégration de réformes et de propositions pour l'aplanissement des contraintes. Il a réitéré, à l'occasion, les efforts consentis pour ce dossier d'intégration professionnelle, dont la promulgation d'un décret exécutif, et la tenue de nombreuses réunions de la commission ministérielle mixte chargée du dossier, soulignant son inscription dans le cadre du programme du président de la République et des engagements pris par lui. "Certes c'est un dossier épineux, mais non impossible pour le Gouvernement", a-t-il observé. A noter que le Gouvernement avait annoncé son intention d'assurer l'intégration des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et à l'insertion sociale des diplômés, suivant les priorités et un calendrier les répartissant en trois étapes. La 1ère étape comprend les bénéficiaires disposant d'une ancienneté de plus de huit (8) années d'activité effective. La 2e étape les bénéficiaires ayant une activité effective de trois (3) ans à (8) huit ans et la 3ème étape concerne ceux parmi les bénéficiaires ayant une ancienneté de moins de trois (3) années.

S'agissant de la numérisation du secteur, M. Djaaboub a affirmé qu'"un intérêt particulier est conféré à ce dossier", car "inscrit au titre du plan gouvernemental visant la modernisation du service public". "Le dossier de numérisation des caisses relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale enregistre des taux d'avancement divergents", a-t-il indiqué, signalant que cette visite d'aujourd'hui lui a permis de s'enquérir de plus près du déroulement de l'opération, et d'inciter les responsables à redoubler d'efforts pour remédier au retard", a-t-il dit.

Visitant la clinique de chirurgie cardiaque pédiatrique, le ministre a salué les efforts consentis par les staffs médicaux pour sauver la vie des enfants, se félicitant de ces "compétences algériennes de haut niveau". En dépit de sa dotation en équipements médicaux de pointe, M. Djaaboub s'est engagé à renforcer cette clinique, qualifiée, par lui, de "fierté pour l'Algérie", en moyens humains et matériels en vue de "promouvoir le travail des professeurs et spécialistes et profiter de leur savoir", a-t-il dit. Il a fait part d'une démarche en cours, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour l'ouverture d'une spécialité hospitalo-universitaire portant sur la chirurgie cardiaque pédiatrique, au niveau de la clinique de Bou Ismail, pour la formation de médecins dans cette spécialité complexe.

ANNIVERSAIRE DE LA MORT EN MARTYR DE CHERIF BOUBAGHLA

Le héros qui a unifié les Algériens

Samedi marquera la commémoration du 166e anniversaire de la mort du héros de la résistance algérienne à la colonisation française Mohamed Lemdjad Ben Abdelmalek, dit Cherif Boubaghla, tombé au champ d'honneur le 26 décembre 1854 après avoir unifié les Algériens et dont le rapatriement des restes mortuaires de Paris à la veille de la fête de l'indépendance de 2020 a ravivé l'unité nationale.

L'anniversaire de la mort en martyr de Cherif Boubaghla, qui a irrigué la noble terre d'Algérie de son sang pur et ouvert la voie à une génération qui allait, un siècle plus tard, déclencher la plus grande Révolution dans l'histoire contemporaine, est l'occasion de mettre en avant la mémoire nationale, devenue une priorité qui préside aux orientations de l'Etat algérien et un "devoir national sacré ne tolérant aucun marchandage", comme l'a souligné le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Joignant l'acte à la parole, le chef de l'Etat a présidé, le 3 juillet 2020, à la veille de la célébration du 58e anniversaire de l'indépendance nationale, les funérailles solennelles et l'accueil populaire organisés à l'occasion de l'arrivée des restes mortuaires de 24 martyrs de la Résistance populaire, dont ceux de Boubaghla, pour être inhumés au Carré des Martyrs du cimetière d'El Alia à Alger. Boubaghla (l'homme à la mule) qui refusait l'oppression et qui était attaché à l'unité de sang, de religion et de terre a réussi à harceler la soldatesque coloniale malgré le peu d'armes et d'équipements dont il disposait. Lui qui venait de l'ouest algérien pour combattre aux côtés de ses frères du Djurdjura a réussi, en quatre années de lutte, à renforcer la cohésion entre les différentes tribus, qui résistèrent tel un seul homme à l'occupation. Boubaghla s'est installé vers 1849 à Sor El Ghozlane dans l'actuelle wilaya de Bouira, qu'il ne tardera pas à quitter pour la Kabylie toute proche pour poser pied à la Kalaâ des Beni Abbès puis à Beni Mlikech, dans l'actuelle wilaya de Béjaïa, dont il fera la base arrière de sa résistance. Selon certaines sources, son action remonte à 1851 lorsque, suspecté par les autorités coloniales, il dissimula ses activités et prit contact avec les cheikhs de Beni Mlikech, avant d'envoyer des messagers



dans différentes régions du pays (Babors, Hodna, Médéa, Miliana et Djurdjura) pour étendre sa révolte. Son mouvement prenant de l'ampleur, surtout dans les régions de Béjaïa et des Babors, il mènera plusieurs batailles contre l'occupant, notamment celle d'Ouzellaguen en juin 1951 où un grand nombre a été tué des deux côtés.

Rencontre de deux titans

La première attaque menée par Cherif Boubaghla a eu lieu le mois de mars 1851 à Akbou lorsqu'il a pris pour cible le bachagha Ben Chérif Ali, un féodal serviteur de l'administration française. Il intensifia par la suite ses attaques contre plusieurs centres français dans la région poussant les autorités

françaises, inquiètes de l'ampleur prise par cette résistance, à concentrer leurs efforts pour l'affaiblir. Elles mobilisèrent d'importantes forces armées menées par de grands officiers, à l'instar de Dorel, Blange, Bobbrit, Busky Dubrotal et Camus. Juin 1852, au cours d'une bataille qui a éclaté au village Tighilt Mahmoud près de Soukh Lethnin, Chérif Boubaghla fut grièvement blessé au niveau du crâne.

Rétabli de sa blessure, il conduira en 1853 une autre résistance freinée la mi-1854 par l'expédition montée par le Général Randon, gouverneur de la Région d'Azzaga, pour châtier et mater les tribus qui ont soutenu Chérif Boubaghla.

La même année, contraint à quitter Beni Mlikech, il traversa le Djurdjura vers le Nord pour s'installer dans le versant Sud

de l'actuelle wilaya de Tizi-Ouzou où il a établi son quartier général d'où il planifiait ses attaques contre l'armée d'occupation.

Ayant fait jonction avec la résistante du Djurdjura, Lalla Fatma N'Soumeur, et profitant de l'engagement des troupes françaises dans la guerre de Crimée, Boubaghla, intensifia ses attaques tout en incitant les tribus de la région à la révolte et à se joindre à sa cause à laquelle il réussit à rallier les Ath Djennad et Ath Idjeur.

La rencontre entre ces deux symboles de la résistance fut un fait historique majeur. Les historiens rapportent, à ce sujet, la rencontre des deux héros, lorsque Boubaghla, blessé lors d'une bataille en 1854, fut secouru par la Lalla N'Soumeur qui lui souffla ce faisant "Chérif, ta barbe ne se transformera jamais en herbe".

Les révoltes ayant de tout temps été étouffées grâce aux trahisons, la fin de Chérif Boubaghla a été précipitée par les actes de vols délateurs. Sorti le 21 décembre 1854 de ses sites de peur de la trahison, il est rattrapé par les collabos français qui l'ont remis au gouverneur de Bordj Bou Arréridj.

Sa tête fut décapitée et a été exposée en trophée avec ses habits, ses armes, et son sceau en plein centre de la ville de Bordj Bou Arréridj pour tenter de terroriser les Algériens.

Les autorités françaises ont décidé, par la suite, de transférer son crâne au musée de l'Homme à Paris, dans une autre tentative de modifier le cours de l'histoire et éteindre la flamme du glorieux Lemdjad. Un siècle après, le flambeau est brandi par les compagnons de Larbi ben M'hidi, qui s'est adressé à la France coloniale en déclarant: "Nous vaincrons, car nous représentons les forces de l'avenir radieux, quant à vous, vous serez vaincus, car vous voulez arrêter le cours de l'histoire".

RÉSISTANCE - COMMÉMORATION

La bataille de la Mitidja 1839 a effrayé le colonisateur, qui a perdu plus de 100 soldats

Conduite par l'un des kalifas de l'Emir Abdelkader, Ibn Salem, la bataille de la Mitidja, qui a eu lieu en ces jours de décembre de l'année 1839, dans la ville de l'Oued El Alleugue (Nord de Blida actuellement), fait partie de ces batailles qui ont semé la panique dans les rangs du colonisateur français, qui a accusé une perte de pas moins de 108 soldats et officiers, avant d'être acculé à se replier derrière les murs de la ville d'Alger.

Selon Dr. Bouzifi Ouahiba, professeur à l'université d'Alger 3 et chercheuse en Histoire de l'Algérie, "cette bataille fait suite à l'expédition française menée par le Duc d'Orléans, au mois d'octobre 1839, à partir de Constantine vers Alger, via Sétif", annonçant par là "la pénétration des zones de l'Emir Abdelkader telles que fixées par le Traité de la Tafna", et poussant ce dernier à adresser un avertissement au gouverneur général de l'époque, le maréchal Valée.

L'Emir Abdelkader, qui s'est rendu compte que ce mouvement des français (vers d'autres régions algériennes), sans son accord, était, en fait, une déclaration de guerre, a prit la décision de riposter, en annonçant une attaque contre l'Oued El Alleugue, dans la Mitidja, a indiqué la chercheuse. Ce fut donc la bataille de la Mitidja, conduite par le Kalifa Ibn Salem contre les camps français dans cette plaine, dont ils incendièrent les vergers et les habitations, et



s'accaparèrent de tout les biens des occupants (bétail et nourriture), en tuant pas moins de 108 soldats et officiers, selon les faits rapportés dans "L'Histoire politique en Algérie, du début jusqu'à 1962" d'Amar Bekhouche.

Les soldats de l'Emir Abdelkader menèrent, quotidiennement, de nombreuses attaques, jusqu'à atteindre les vergers d'Alger, en s'accaparant de biens considérables, selon le même livre, rapportant que ces batailles ont "alarmé le maréchal Valée, qui est rentré

de son château vers l'intérieur du pays, en se faisant accompagner par toute sa suite, au moment où les Algériens revinrent vers Médéa, où l'Emir les attendait, en ramenant avec eux tout le butin".

Le général Desmichels avait informé son gouvernement des détails de cette bataille, qui avait à l'époque suscité un grand trouble en France, en divisant le régime en place en trois groupes d'opinion. Le premier revendiquant un retour à une politique de colonisation limitée, au moment où le

second appelait à un retrait de l'Algérie, tandis que le 3eme groupe voulait une colonisation totale, selon "L'Histoire contemporaine de l'Algérie 1830/1989" de Bachir Melah.

Après cette bataille et plusieurs autres dans diverses parties du pays, l'Emir Abdelkader sembla prendre un important ascendant sur le colonisateur, notamment suite au ralliement de la Kabylie et d'autres régions de l'Est du pays, allant même jusqu'à donner l'impression qu'il allait confiner la

présence de la France à Constantine et quelques zones du littoral, tout en l'empêchant (France coloniale) de rallier Constantine à Alger, qui était son but principal.

Le colonisateur français protesta contre cette extension de l'Emir vers l'Est, en la considérant comme une violation du Traité de la Tafna. Ils décidèrent donc de relancer les hostilités.

Ce fut le début des revers de l'Emir Abdelkader, notamment après l'adoption par la France de la politique de la terre brûlée, dont le but, selon le Maréchal Bugeaud n'est pas de "de courir après les Algériens, ce qui est fort inutile, il est d'empêcher les Algériens de semer, de récolter, de pâturer, de jouir de leurs champs", disait-il. Grâce à cette politique, l'ennemi français a réussi à prendre la capitale de l'Emir "Takedam" en 1841, avant la chute de Zmala, capitale ambulante de l'Emir en 1843.

L'Emir Abdelkader alla se réfugier chez le sultan du Maroc au mois d'octobre de la même année. Celui-ci l'a d'abord soutenu, avant de le "lâcher", suite au bombardement des villes de Tanger et Saouira par la flotte française. Sous la pression de la France, le sultan marocain chassa l'Emir Abdelkader, en s'engageant même auprès d'elle à l'arrêter. Un fait ayant poussé l'Emir à rentrer en Algérie, en septembre 1845, pour tenter de réorganiser la résistance.

ENTREPRISE PORTUAIRE D'ALGER (EPAL) Plus de 5 milliards DA destinés à l'investissement dans les infrastructures et les équipements

Le PDG de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL), Larbi Mohamed a annoncé, jeudi à Alger, la consécration d'une partie du budget de son entreprise pour l'année 2021, soit près de 5,078 milliards de dinars à l'investissement dans les infrastructures de base et les superstructures, et dans les équipements, selon un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Dans un exposé sur la situation de l'EPAL, présenté devant la Commission des transports et des télécommunications de l'APN, M. Larbi a affirmé le report des exportations prévues initialement pour cette année, soulignant que près de 5,078 milliards de dinars ont été consacrés à l'investissement au sein de l'entreprise dans le but d'améliorer la qualité des services. L'EPAL emploie actuellement près de 3.300 travailleurs directs, dont 500 cadres, a rappelé le même responsable, ajoutant que son établissement a garanti plus de 3000 postes d'emploi indirects en faveur des différents opérateurs activant au niveau du Port dans les activités portuaires et maritimes, à l'instar des travailleurs de DP Wo rld Djazaïr qui compte un effectif de près de 800 travailleurs. Il a ajouté que l'entreprise se base dans l'exercice de son activité sur un matériel diversifié composé de quelque 300 machines de différents types, il s'agit du matériel de service dans la navigation maritime (remorqueurs, vedettes et bateaux pilotes), ainsi que du matériel de sous-traitance comme les porteconteneurs et les pompes à blé, ajoute le communiqué. Il a ajouté, en outre, que 1974 navires avaient accosté le Port d'Alger cette année, accusant un recul de 21,73% par rapport à l'année 2019. Selon M. Belarbi, ce recul s'explique par la situation économique mondiale impactée par la pandémie de covid-19, ajoutant que les autorités publiques ont suspendu le trafic des navires de et vers l'Algérie depuis avril 2020 jusqu'à présent pour freiner la propagation du coronavirus.

Il a également rappelé que les navires de transports des voyageurs représentaient approximativement 20% du chiffre global des navires accostés au niveau du port d'Alger (près de 200 navires par an). S'agissant du trafic de marchandises, le même responsable a fait savoir que l'année 2020 avait enregistré l'embarquement et le débarquement de quelques 12 millions de tonnes de marchandises y compris des produits pétroliers et des conteneurs traités par "DPWO" contre 14,5 millions de tonnes en 2019, soit un recul de 2,5 millions par rapport à l'année dernière. Les marchandises ayant enregistré une baisse ressentie, figurent les conteneurs (15%), les produits pétroliers (36%) et les voyageurs (91%), a-t-il précisé. "Le chiffre d'affaires de la société en 2019 a touché les 10,3 milliards DA", avance M. Belarbi, relevant un recul de 1,6 mds DA (11%) du chiffre d'affaire de cette année.

Et d'ajouter que la compagnie a assuré, durant les trois dernières années, la réalisation de projets de 8 mds DA destinés à l'amélioration et au développement de l'activité de la société en vue d'offrir des prestations de qualité aux opérateurs économiques et aux citoyens, affirme le PDG.

Parmi ces projets, M. Belarbi a cité la restauration du mur extérieur du port et des entrées et la mise en place d'un nouveau port pour voyageurs ainsi que le confortement des plateformes du port en ciment au niveau des quais du port.

Évoquant les perspectives du port, il a précisé que l'Etat était déterminé à réaliser le port du centre à Hamdania (Cherchell) avec des normes internationales permettant de concourir avec les grands ports à la Méditerranée.

Même si le sort du port d'Alger n'est pas clair à moyen et long terme, l'entreprise du port d'Alger continu de réaliser ses investissements dédiés aux opérations de maintenance des biens portuaires, de sécurisation des biens et des infrastructures, d'acquisition des équipements et d'amélioration du rendement de l'entreprise et des services offerts aux clients ainsi que la formation du personnel dans divers domaines.

Au terme de l'exposé du Pdg, les membres de la Commission ont soulevé une série de préoccupations en tête desquelles l'inexistence de laboratoires facilitant les opérations d'embarquement et de débarquement ainsi que l'absence de filières des banques à l'intérieur des ports et la nécessité de la numérisation du secteur.

INFLATION

Le taux annuel moyen à +2,3% à fin novembre 2020

Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie est de +2,3 % à fin novembre dernier, a-t-on appris jeudi auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à fin novembre 2020, est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois de décembre 2019 à novembre 2020 par rapport à la période allant de décembre 2018 à novembre 2019.

La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix du mois de novembre par rapport à celui du mois d'octobre 2020, est de -0,4%, a indiqué l'Office.

En termes d'évolution mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont connu une baisse de 1,6%, conséquence d'une baisse des prix des produits agricoles frais qui ont été caractérisés par une décroissance de 3,8%.

En dehors de la hausse des prix de la pomme de terre (+9,2%) et des poissons (+3,8%), l'ensemble



des produits relevant de la catégorie des produits agricoles frais a observé des baisses.

Cette tendance baissière a touché les prix des fruits (-1,9%), les légumes (-15,7%), la viande de poulet (-9,9%) et les œufs (-2,3%), détaille l'organisme public des statistiques. Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont connu une hausse modérée de

0,6% durant le mois de novembre et par rapport au mois d'octobre 2020 traduisant un relèvement des prix de certains produits, essentiellement les pâtes alimentaires (+15,5%), le couscous (+7,8%) et les légumes secs (+6,3%).

Les prix des produits manufacturés ont, également, enregistré un taux de +0,6%, alors que ceux des services se sont caractérisés

par une évolution de +0,4%.

Par groupe de biens et de services, les prix du groupe divers ont connu une hausse de 2,0%, ceux du groupe "habillement chaussures" ont enregistré une hausse de 0,7%, le reste des biens est services s'est caractérisé, soit par des variations modérés, soit par des stagnations, selon la même source.

Durant les onze premiers mois de l'année en cours, les prix à la consommation, ont connu une hausse de 2,3%, malgré une baisse de 0,9% des prix des produits agricoles frais.

Les prix des biens alimentaires ont connu une stagnation durant les onze premiers mois 2020.

Par ailleurs, l'office a relevé que les prix des produits alimentaires industriels ont augmenté de 0,9%, des biens manufacturés de 5,3% et enfin les services de +1,7%. En 2019, le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2%.

INDUSTRIE

Des filières industrielles "stimulées" par la Covid-19 en 2020

Alors que l'ensemble de l'activité économique a marqué un net ralentissement en Algérie en 2020, à cause du Coronavirus, des filières industrielles ont réussi à inverser la situation, en augmentant leur production tout en adaptant aux exigences de la crise.

La pandémie du Covid-19 a, en effet, servi de catalyseur durant l'année 2020 pour le développement de certaines filières de l'industrie pharmaceutique, parapharmaceutique et celle des produits utilisés pour faire face à cette crise sanitaire inédite.

Ainsi, l'Algérie a pu assurer son "autonomie totale" en matière de moyens de protection contre la Covid-19, avec plus de 1.300 fabricants qui produisent entre 3 et 5 millions de masques barrières par jour, 780.000 masques chirurgicaux/jour et 150.000 masques KN95 (masques de protection antiparticules avec un filtre)/jour, selon les chiffres avancés par le ministre de l'industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed.

Pour le gel hydro alcoolique, le nombre des producteurs a significativement augmenté depuis le début de la crise sanitaire, pour assurer la disponibilité de cette matière en forte demande sur le marché.

A la fin 2020, on compte des centaines d'opérateurs, y compris publics à l'instar de SAIDAL qui s'est lancé dans cette activité en avril dernier avec une capacité de production de 50.000 bouteilles/semaines à partir de son unité de Constantine.

Les volumes de production des médicaments liés à la pandémie (antibiotiques, antalgiques, anticoagulants...) ont pu atteindre des niveaux record.

Concernant l'oxygène utilisé par les hôpitaux, les trois opérateurs de ce domaine (Linde gaz, Air liquide et Calgaz) ont augmenté les capacités de production nationale à 320.000 litres par jour, en attendant l'homologation de deux autres producteurs.

La production des moyens de dépistage contre la Covid-19 a également connu une évolution importante avec

le lancement de cette activité par trois laboratoires algériens.

Et pour le vaccin contre le coronavirus, certains opérateurs nationaux disposent déjà des installations nécessaires pour le conditionner localement et sont dits prêts à entamer cette activité dès sa mise en disponibilité en Algérie.

Une production record de désinfectants

Dans le secteur industriel, le holding ACS (public) représente l'un des meilleurs exemples d'opérateurs qui ont amplifié leurs activités pour répondre aux nouveaux besoins imposés par la conjoncture.

A cet effet, ACS a réquisitionné plusieurs entreprises pouvant contribuer dans la lutte et la prévention contre la Covid-19. Sa filiale SOCOTHYD a enregistré une croissance de 34% durant 2020 en volume de production.

L'ENAD SHYMECA a enregistré, de son côté, une croissance de plus 12%, avec 430 tonnes en gel et solution hydro alcooliques, 260 tonnes en désinfectants de surface, 71 tonnes de savon liquide et 651 tonnes d'eau de javel.

Cette entreprise a développé aussi d'autres produits innovants dédiés à la conjoncture comme les nettoyeurs automobile et les parfums antibactériens.

L'ENAP a, par ailleurs, fabriqué des produits désinfectants de sol et du gel hydro alcoolique qui été fournis gratuitement aux différents organismes publiques et de santé, alors que TONIC Industrie a réalisé plus de 1.537 tonnes de produits papetières.

"Considérant que l'impact négatif de la pandémie sur l'activité globale du holding comparée à l'exercice 2019, tourne autour de 10% à 15%, les performances de ses entreprises sur l'activité globale couvrent plus au moins l'écart observé dans les autres entreprises particulièrement affectées par cette crise", souligne à l'APS, le PDG d'ACS, Abdelghani Benbetka.

Le groupe public Divindus a enregistré, de son côté, une croissance de

ses activités de services dédiés à l'environnement (gestion et traitement des déchets ménagers et industriels) avec près de 2 milliards de dinars prévus pour 2020, et à l'entreprises (informatique, conseil, études, formation) avec près de 3 milliards de dinars -selon les déclarations faites à l'APS par son PDG, Messaoud Zemmouri.

Des industriels adoptent des projets de jeunes chercheurs

De son côté, l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) a profité de l'émergence d'une vague de chercheurs algériens qui veulent mettre à profit leurs compétences dans la lutte contre la Covid-19, pour lancer de nouveaux projets industriels à l'image du projet du thermomètre frontale, développé par des chercheurs de l'université de Béjaïa, et qui va être lancé en production prochainement.

ENIE a aussi annoncé qu'elle travaillait sur un autre projet pour la fabrication de respirateurs artificiels selon un modèle développé à partir d'une source ouverte mais améliorée par les ingénieurs de l'entreprise.

Un groupe de chercheurs de l'Académie nationale de la créativité et de l'innovation (ACINA) a également réussi à développer un prototype différent avec plusieurs avantages.

L'ACINA a développé d'autres équipements utilisés pour la lutte contre le coronavirus tels que l'appareil de désinfection des véhicules, le masque intelligent (relié à une application sur smartphone), le drone thermique, selon les explications à l'APS de son président, Fawzi Berrahma.

Un groupe de chercheurs de l'université de Sidi Bel Abbès a même réussi à transformer sa conception en projet industriel.

Il s'agit d'un générateur d'ozone, utilisé pour la désinfection des espaces (véhicules, hôpitaux, écoles) contre les virus, bactéries, champignons et mauvaises odeurs, qui est fabriqué actuellement par l'entreprise publique SOREMEP.

PÉTROLE

Les prix stables avant les fêtes

Les prix du pétrole ont fini proches de l'équilibre jeudi, les investisseurs optant pour la prudence avant le long week-end de Noël et après quelques séances mouvementées.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a gagné 0,2% ou 9 cents à Londres, à 51,29 dollars.

Le baril américain de WTI pour le mois de février a pris 0,2% ou 11 cents à 48,23 dollars.

Après avoir atteint leurs plus hauts niveaux depuis le début de la pandémie vendredi, les cours ont enchaîné deux séances de



baisse puis un rebond, signe de l'indécision du marché.

"Pour l'instant, la situation n'est pas bonne, mais les investisseurs s'accrochent à l'idée que l'année prochaine les choses vont sensiblement s'améliorer", a expliqué Naeem Aslam, analyste chez AvaTrade, dressant un tableau général du marché pétrolier.

Le marché pétrolier sera fermé vendredi pour Noël.

UE - GB

Le Royaume-Uni face aux défis du Brexit

Soulagé d'avoir évité in extremis le "no deal", le Royaume-Uni se trouvait vendredi face aux défis que représente sa rupture avec l'Union européenne, encadrée par un accord historique qui doit être mis en oeuvre en quelques jours seulement.

Document de 1.200 pages fruit d'acrimonieuses négociations, le texte, brandi par le Premier ministre britannique Boris Johnson comme un "petit cadeau" dans son message vidéo de Noël, doit s'appliquer dès le 31 décembre à 23h00 GMT.

Il prendra alors le relais d'un demi-siècle d'intégration européenne du Royaume-Uni, un bouleversement majeur même s'il permet d'éviter la brusque apparition de coûteuses barrières commerciales et la fermeture des eaux britanniques aux pêcheurs français.

Noël ou pas, le négociateur européen Michel Barnier a présenté dès vendredi l'accord aux ambassadeurs des 27, qui lui ont réservé un accueil "assez sobre", selon un diplomate européen.

"Il n'y a pas eu de grande joie, car un divorce n'est pas une très bonne nouvelle", a-t-il expliqué.

Une nouvelle réunion est prévue lundi pour lancer la signature du projet par les Etats membres.

Ils devront également décider d'une application provisoire car le Parlement européen ne pourra le ratifier que début 2021.

Côté britannique, les députés sont appelés à rentrer de vacances pour débattre du texte dès mercredi.

Son adoption fait peu de doutes, même l'opposition travailliste comptant le soutenir. Si le Royaume-Uni est bien sorti de l'Union européenne le 31 jan-

vier dernier, il continue jusqu'à la fin de l'année d'appliquer ses règles.

L'accord constitue une victoire pour Boris Johnson.

Au fil de cette année transitoire, censée préparer l'après-Brexit, sa popularité a été mise à mal par une gestion erratique de la pandémie de Covid-19 (plus de 70.000 morts au Royaume-Uni).

Avec des milliers de poids-lourds coincés et des craintes de pénuries de produits frais, la pagaille provoquée par la fermeture ces derniers jours des frontières d'une cinquantaine de pays, notamment des ports français, a donné pour certains un aperçu du chaos qui attendait les Britanniques en cas d'échec des négociations commerciales avec Bruxelles.

Avec ce traité commercial, l'UE offre à son ancien Etat membre un accès inédit, sans droits de douane ni quotas, à son immense marché de 450 millions de consommateurs.

Cette ouverture sera assortie de strictes conditions : les entreprises d'outre-Manche devront respecter un certain nombre de règles en matière d'environnement, de droit du travail et de fiscalité pour éviter tout dumping.

Des garanties existent aussi en matière d'aides d'Etat.

Concernant la pêche, sujet difficile jusqu'aux dernières heures, l'accord prévoit une période de transition jusqu'en juin 2026, à l'issue de laquelle les pêcheurs européens auront progressivement renoncé à 25% de leurs prises. "Le choc économique que va subir le Royaume-Uni ne doit pas être sous-estimé", prévient un diplomate européen.

Pour le secteur des services finan-

ciers, très lourd pour l'économie britannique, "la réalité du Brexit dans la durée sera de suivre les règles de l'UE ou s'isoler", ajoute-t-il.

L'accord n'empêche en outre pas l'introduction de contrôles douaniers et des procédures administratives chronophages pour les entreprises habituées à échanger sans freins.

Finie également la libre circulation permettant aux Européens de venir travailler à Londres ou à des Britanniques de passer autant de temps qu'ils le souhaitent dans leur résidence secondaire dans l'UE.

Londres sort du programme d'échanges pour étudiants Erasmus, remplacé par le programme Alan Turing, du nom du célèbre mathématicien britannique.

Boris Johnson a promis un avenir radieux aux Britanniques avec la liberté retrouvée et des accords commerciaux tous azimuts avec les grandes puissances. A part quelques textes avec le Japon ou Singapour, cette perspective tarde à se matérialiser, comme le vaste accord promis par le président américain Donald Trump, sur le départ.

Pour le quotidien The Times, l'accord constitue "une source de soulagement plus que de célébration".

Bien qu'il s'agisse "d'un succès remarquable", "c'est loin d'être la fin de l'histoire pour M. Johnson.

Maintenant qu'il a rempli sa promesse de réaliser le Brexit, son défi est d'en faire un succès", poursuit-il.

"Avoir évité le scénario du pire est un pitieux succès.

M. Johnson ne mérite aucun crédit pour éviter une calamité qui menaçait de si près parce qu'il s'y dirigeait avec enthousiasme", avertit The Guardian.

CHINE - ASEAN

Le commerce entre Shanghai et l'ASEAN reste fort malgré le COVID-19

Le commerce entre Shanghai et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) est resté solide malgré l'impact de la pandémie de COVID-19, selon les données des douanes de Shanghai.

Shanghai a importé des marchandises d'une valeur de plus de 339,3 milliards de yuans (environ 51,9 milliards de dollars) depuis l'ASEAN au cours des onze premiers mois de cette année, en hausse de 6,1% par rapport à la même période l'année dernière.

Parallèlement, des produits d'une valeur de 433,37 milliards de yuans ont été exportés de Shanghai vers l'ASEAN, en baisse de 4,1% sur un an, en partie à cause de l'impact de la pandémie, d'après les douanes de Shanghai.

Les circuits intégrés étaient la plus grande catégorie de produits que Shanghai a importés de l'ASEAN pendant les onze premiers mois, pour une valeur totale d'importations de 85,64 milliards de yuans. Ce montant représente une croissance de 20,5% par rapport à la même période l'année dernière et compte pour 25,2% de la valeur totale des importations en provenance de l'ASEAN durant cette période.

Le Vietnam s'est avéré le plus important partenaire commercial de Shanghai dans la région de janvier à novembre, représentant 27,4% du commerce total de Shanghai avec l'ASEAN.

CHINE - AVIATION

Premiers vols d'essai pour l'avion chinois C919

Le grand avion de passagers C919 développé par la Chine a commencé ses vols d'essai par temps froid à Hulunbuir, dans la région autonome de Mongolie intérieure (nord).

L'avion est arrivé vendredi à l'aéroport international Dongshan de Hulunbuir pour des tests visant à vérifier les performances des systèmes et équipements de l'avion par temps extrêmement froid.

L'équipe de vol d'essai de la Commercial Aircraft Corporation of China, le fabricant, a déclaré que l'avion effectuait des vols d'essai coordonnés dans de multiples aéroports de diverses régions.

Hulunbuir a été choisie pour les vols d'essai, car la ville est connue pour son climat froid, avec une température moyenne de -25 en hiver.

La ville a également attiré de nombreux autres fabricants d'équipements pour effectuer des tests par temps froid.

Chine : une production céréalière prévue à plus de 6,5 milliards de quintaux en 2021

Le ministère chinois de l'Agriculture et des Affaires rurales a indiqué que la production céréalière totale dans le pays prévue pour l'année prochaine restera supérieure à 6,5 milliards de quintaux au cours de l'année 2021.

La Chine va également maintenir sa superficie semée au-dessus de 116,67 millions d'hectares en 2021, a déclaré un haut responsable du ministère chinois de l'Agriculture et des Affaires rurales, Chen Youquan, cité par l'agence Chine Nouvelle.

"Garantir une production céréalière saine est une priorité politique majeure pour la Chine", a indiqué M. Chen, ajoutant que des efforts devraient être faits pour optimiser la structure de plantation et augmenter l'approvisionnement en produits agricoles en situation de pénurie pour assurer la sécurité alimentaire.

Malgré la perturbation de la pandémie de la Covid-19, la Chine a connu sa 17e année de récolte exceptionnelle consécutive en 2020, avec une production céréalière atteignant près de 6,7 milliards de quintaux, soit une augmentation de 0,9% en base annuelle, selon les données du ministère.

Il s'agit également de la sixième année consécutive que la production céréalière totale du géant asiatique dépasse les 6,5 milliards de quintaux.

APB

L'UE renonce à 25% de sa pêche dans les eaux britanniques

L'UE transférera au Royaume-Uni 25% de la valeur des produits pêchés dans les eaux britanniques par les flottes européennes, à l'issue d'une période de transition courant jusqu'en juin 2026, dans le cadre de l'accord post-Brexit conclu jeudi, selon des sources européennes et britanniques. Après cette période de cinq ans et demi, l'accès

des pêcheurs européens sera renégocié chaque année, selon un document du gouvernement britannique résumant l'accord.

En pratique, l'accord "permet un relèvement considérable de la part des pêcheurs britanniques, équivalent à 25% de la valeur des prises européennes dans les eaux britanniques", affirme ce

document de Downing Street.

"Cela représentera 146 millions de livres (soit 160 millions d'euros environ) pour la flotte britannique" chaque année, à l'issue de la période de transition de l'accord, et "accroîtra d'environ deux tiers les prises des pêcheurs britanniques dans les eaux du Royaume-Uni", précise-t-il. "Cet

accord était difficile, mais il apporte désormais une certaine visibilité" au secteur, a affirmé un responsable européenne, sous couvert de l'anonymat.

Ces termes correspondent à la dernière offre faite par les Britanniques au cours d'après discussions, avait indiqué plus tôt jeudi une autre source proche des pourparlers.

ACCORD SUR L'INVESTISSEMENT CHINE-UE Vers un accord exhaustif, équilibré et ambitieux

La Chine entend négocier "à son rythme" un important accord sur la protection mutuelle des investissements avec l'Union européenne, et veut parvenir à un accord exhaustif, équilibré et ambitieux, a relevé le ministère chinois du commerce dans un communiqué. Le gouvernement chinois avait relancé l'espoir d'un accord la semaine dernière en annonçant que les discussions engagées avec Bruxelles voilà sept ans étaient "dans la dernière ligne

droite". Les deux parties s'étaient donné ces derniers mois l'objectif de conclure avant la fin 2020. Mais la perspective d'un rapprochement Chine-UE a été critiquée ces derniers jours, notamment par la France et par la future administration américaine.

Dans un communiqué publié tard jeudi soir, le ministère chinois du Commerce s'est gardé de mentionner la date butoir du 31 décembre et a paru au contraire miser sur une prolongation

des discussions. "A la condition de préserver ses intérêts en matière de sécurité et de développement, la Chine mènera les négociations à son rythme et s'efforcera de parvenir à un accord sur l'investissement exhaustif, équilibré et ambitieux avec l'UE", a averti Pékin.

"Aboutir à un accord suppose que les deux parties travaillent de concert et fassent chacune un pas vers l'autre", selon le communiqué.

CONSTANTINE

Recul dans le nombre des accidents de la circulation survenus lors des intempéries

Un recul dans le nombre d'accidents de la circulation lors des intempéries a été relevé en novembre dernier comparé à celui de l'année dernière, a indiqué, jeudi, le chef-adjoint de la section de sécurité routière auprès du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Constantine.

En novembre dernier, marqué par plusieurs épisodes pluvieux, 10 accidents de la circulation engendrant 3 décès et 7 blessés ont été enregistrés contre 15, en 2019 ayant causé la mort de cinq (5) individus et des blessures pour dix (10) autres", a déclaré le commandant Bahi Abed, en marge d'une campagne de sensibilisation aux risques d'accidents de la circulation lors des intempéries, tenue au profit des automobilistes sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest, reliant les communes d'El Khroub et d'Aïn Smara. L'officier a souligné que les facteurs de risques susceptibles de provoquer des dangers de mort suite aux accidents de la route pendant les intempéries sont notamment le verglas matinal, le mauvais état des essuie glace et des pneus ainsi que l'absence des différents feux de véhicule utilisés en temps de mauvaises conditions climatiques. Il a dans ce sens ajouté que cette campagne vise à sensibiliser les automobilistes quant à l'importance de vérifier l'état du véhicule avant de prendre la route par temps de pluie, de neige ou de brouillard, précisant que l'excès de vitesse, le non port de la ceinture de sécurité et les dépassements dangereux constituent aussi des dangers sur la route.

En vue de contribuer à minimiser les dégâts de ces accidents lors de cette saison hivernale, le groupement territorial de la gendarmerie nationale de Constantine ambitionne de multiplier les campagnes de sensibilisation et les sorties de contrôle pour veiller au respect du code de la route et des recommandations fournies pour un hiver sans accidents de la circulation, a révélé de son côté, la responsable de communication auprès de ce corps sécuritaire, le lieutenant, Nedjouda Bekiri.

Des conseils ont été fournis aux usagers de la route et des prospectus appelant à la prudence sur la route ont été distribués, a ajouté la même responsable, soulignant que cette campagne, lancée le 15 décembre dernier, se poursuivra jusqu'au 5 janvier prochain.

A signaler que cette campagne de sensibilisation a été organisée en collaboration avec les éléments de la protection civile et l'association l'élite nationale des sciences médicales en sus de l'association de wilaya des auto-écoles.

ENVIRONNEMENT

Clôture de la 1^{re} édition du salon virtuel sur la gestion des déchets: plus de 12.000 visites

Le premier salon virtuel sur la gestion des déchets, qui s'est déroulé du 21 au 23 décembre sous le thème "La gestion des déchets dans le contexte de la Covid-19", a été clôturé, indique jeudi un communiqué du ministère de l'Environnement. Le salon a enregistré un total de 12.838 visites effectuées par 3.648 visiteurs ayant abouti au téléchargement de 8.220 dossiers et à la réception de 3.423 courriers sur la plateforme numérique inspirée du salon classique, note la source. Cette manifestation, qui fait suite aux instructions de la ministre de l'Environnement et qui a été organisée par l'Agence nationale des Déchets (AND), a connu la participation de 90 exposants locaux et étrangers, ainsi que des activités de sensibilisation sur les dangers liés aux déchets, outre des espaces dédiés aux porteurs de projets et aux propriétaires de start-up, aux innovations et à la recherche scientifique, ajoute-t-on de même source. Une série de conférences audiovisuelles ont été également organisées portant sur "la valorisation des déchets de l'Algérie, la gestion des déchets des activités de prise en charge sanitaire relatives à la pandémie du coronavirus et le rôle de la société civile dans la gestion des déchets et des start-up en tant que système de tri et de collecte de déchets.

Le salon virtuel a réussi à créer une plateforme permettant un échange d'informations et l'établissement de relations de travail entre les exposants et les visiteurs. L'organisation de ce salon intervient en droite ligne de la stratégie du secteur de l'environnement et sa nouvelle vision basée sur l'économie circulaire qui œuvre à éviter la production des déchets et à créer la richesse et les postes d'emploi, ainsi que dans le cadre du soutien de l'AND pour la mise en œuvre de cette stratégie.

SOLIDARITÉ - ENFANCE

"Faciliter le placement des enfants privés de famille en milieu familial"

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaoutar Krikou a affirmé jeudi à Alger que son secteur œuvrait à la mise en place d'un cadre de concertation et de coordination avec les secteurs concernés pour examiner les voies à même de faciliter les procédures de placement des enfants privés de famille en milieu familial.

A une question sur les enfants privés de famille et le dossier de la Kafala lors d'une plénière du conseil de la Nation consacrée aux questions orales, Mme Krikou a indiqué que le secteur œuvrait à la mise en place d'un cadre de concertation et de coordination avec les secteurs concernés pour examiner les voies à même de faciliter les procédures de placement de cette catégorie d'enfants en milieu familial via des canaux socio-juridiques garantissant l'intérêt suprême de l'enfant".

"Le secteur assure la prise en charge des enfants privés de famille à travers un réseau institutionnel de 53 établissements répartis sur 40 wilayas, lesquels ont été créés en vertu du décret exécutif 12-04 portant sta-



tut-type des établissements pour enfants assistés", a-t-elle rappelé.

La ministre a souligné que les établissements pour enfants assistés relevant de son secteur représentaient un espace d'ac-

cueil pour l'enfant privé de famille, en lui garantissant un environnement familial, en attendant son placement et son insertion socio-professionnelle, ajoutant que le nombre d'enfants privés de famille

pris en charge au niveau de ces établissements dépasse les 1000.

S'agissant des enfants placés en Kafala, Mme.

Krikou a fait état de plus de 500 enfants au titre de l'année 2020, précisant que les documents requis pour le dossier de Kafala sont stipulés par la loi et concernent en majorité l'état civil et la situation socio-économique et psychologique des familles d'accueil".

Par ailleurs, la première responsable du secteur a indiqué que le nombre de demandes de Kafala enregistré au niveau des directions de l'action sociale et de solidarité (DASS) "est supérieur à 6.000 demandes déposées par des familles désirant prendre en charge un enfant ou plus".

ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE

126 personnes décédées et plus de 2000 autres secourues depuis janvier dernier

Cent vingt-six (126) personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone et plus de 2000 autres ont été secourues d'une mort certaine depuis janvier 2020, indique samedi la Protection civile dans un communiqué.

"Les statistiques établies jusqu'à ce jour par les services de la Protection civile concernant l'intoxication par ce gaz mortel depuis le début de janvier 2020 révèlent que 126 personnes ont péri et plus de 2000 ont été secourues d'une mort certaine", précise la même source ajoutant que ces derniers jours ont connu une recrudescence des cas de décès par ce poison toxique.

Les baisses de températures et les conditions climatiques incitent les citoyens à l'utilisation massive des différents dispositifs de chauffage augmentant ainsi les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone Co",

note le communiqué soulignant que ces "tragédies sont souvent dus à des erreurs de prévention en matière de sécurité, l'absence de ventilation, le mauvais montage, un défaut d'entretien, l'utilisation de certains appareils qui ne sont pas destinés au chauffage, vétusté des appareils ...etc".

La Protection civile explique que "malgré les campagnes de sensibilisation et d'information et les rappels des mesures de prévention, diffusés régulièrement par ses services au profit des citoyens, on déplore encore une fois des victimes attribuées à des intoxications au monoxyde de carbone", or de "simples gestes de prévention permettant pourtant d'éviter ces intoxications".

Dans ce contexte, la Protection civile rappelle aux citoyens les consignes de sécurité obligatoires à

suivre "rigoureusement" permettant de préserver et protéger leurs vies.

Il s'agit, entre autres, de penser toujours à ventiler le logement lors de l'utilisation des appareils de chauffage, d'aérer au moins 10 minutes par jour et n'obstruer jamais les entrées et les sorties d'air de votre logement, de ne pas se servir de tels appareils dans des pièces dépourvues d'aérations, de ne pas utiliser comme moyens de chauffage Tabouca ou des appareils de cuisson et d'entretenir et régler régulièrement les appareils par un professionnel.

Il est recommandé aussi d'appeler le numéro d'urgence de la Protection civile le 14 et le numéro vert 1021 en précisant l'adresse exacte et la nature en cas d'accident pour une prise en charge rapide et efficace.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Six personnes décédées et 384 autres blessées durant les dernières 48 heures

Six (06) personnes sont décédées et 384 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route à travers le pays durant les dernières 48 heures, indique samedi un communiqué de la Protection civile.

Durant la période du 24 au 26 décembre courant, (les dernières 48 heures) les unités de la Protection civile ont enregistré 4789 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité et ainsi les opérations de sensibilisations et

de désinfections relatifs au Coronavirus Covid-19.

Les éléments de la Protection sont intervenus également, pour prodiguer des soins de première urgence à 32 personnes incommodes par le monoxyde de carbone CO émanant des appareils de chauffage et chauffe eau à l'intérieur de leur domiciles au niveau des wilayas d'El Bayadh (08 personnes), Blida (06 personnes), Constantine (04 personnes), Oran (05 personnes), Naama (03 personnes) et les wilayas de Bouira, Relizane, Aïn Témouchent, Tébessa, Bordj Bou Arreridj et Laghouat une (01) personne chacune les victimes ont été

prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période, 116 opérations de sensibilisation à travers 21 wilayas (85 communes), portant sur la pandémie Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique.

Ainsi 167 opérations de désinfection générale ont été effectuées à travers 22 wilayas (72 communes) ciblant l'ensemble des

infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

Aussi, les secours de la Protection civile de Bejaia sont intervenus pour le sauvetage et l'évacuation de 22 personnes coincées au niveau d'un camp au lieu dit forêt lac noir commune Adekar et ceux de Blida pour l'extinction d'un incendie au niveau d'un chalet (chambre de garde) appartenant à la société Bifa Biscuiterie commune de Ouled Slama, causant le décès d'une personne carbonisée de sexe masculin âgé de 62 ans, la victime a été évacuée vers l'hôpital de Blida.

ETATS-UNIS

Des restes humains découverts près du site de l'explosion d'un camping-car à Nashville

Les autorités américaines ont trouvé vendredi des restes humains près du site de ce que la police pense être l'explosion intentionnelle d'un camping-car au centre de Nashville dans l'Etat américain du Tennessee (sud), selon plusieurs médias.

On ne sait pas encore si ces restes, qui vont faire l'objet d'un examen médical, sont liés à cette explosion qui a blessé au moins trois personnes, ni s'ils appartiennent à l'auteur présumé de l'attentat ou à une victime.

Une enquête est en cours sur l'explosion du véhicule qui s'est produite à 6h30 (12h30 GMT) sur la 2e Avenue Nord, a tweeté la police de Nashville.

Selon elle, "ça semble avoir été un acte intentionnel".

Un message enregistré indiquant qu'une bombe allait exploser dans 15 minutes a été entendu en provenance du camping-car



qui a explosé, a ajouté le chef de la police locale, John Drake, lors d'une conférence

de presse. "Si vous pouvez entendre ce message, évacuez maintenant", indiquait cet

avertissement diffusé depuis le véhicule.

Les autorités n'ont aucune information sur la présence de personnes à l'intérieur du camping-car lorsqu'il a explosé, selon le porte-parole de la police, Don Aaron.

D'après lui, "des dégâts importants ont été causés aux infrastructures" dans la rue où l'explosion s'est produite.

Le ministère de la Justice a pour sa part indiqué que le ministre par intérim Jeffrey Rosen avait été informé de cette explosion et qu'il avait ordonné que toutes les ressources du ministère soient mobilisées pour contribuer à l'enquête.

JAPON

Tokyo reporte son objectif de voir plus de femmes dans des postes à responsabilité

Le Japon a de nouveau reporté vendredi son objectif d'atteindre une proportion de 30% de femmes à des postes à responsabilité d'ici fin 2020, confirmant le retard de la troisième économie mondiale en matière d'égalité des sexes.

Le gouvernement du Premier ministre Yoshihide Suga a approuvé un nouveau plan quinquennal sur l'égalité hommes-femmes, qui vise désormais à atteindre cet objectif "au plus tôt" au cours des dix prochaines années.

La proportion de femmes à des postes à responsabilité est estimée à 14,8% par le gouvernement japonais, "extrêmement en retard au niveau mondial", reconnaît-il dans ce nouveau plan, qui doit être mis en application en avril 2021.

Le rapport 2019 sur les inégalités hommes-femmes du Forum économique mondial plaçait le Japon à la 121e place de son classement général de 153

pays, et à la 131e place pour la proportion de femmes à des postes à responsabilité dans les entreprises, la politique et l'administration.

Cet objectif de 30% est pourtant de longue date dans le viseur de l'archipel nippon, fixé pour la première fois en 2003 par le gouvernement du Premier ministre d'alors, Junichiro Koizumi, dans le but de forcer la société patriarcale japonaise à accepter la diversité.

L'ex-Premier ministre Shinzo Abe, qui a démissionné en septembre, avait aussi régulièrement fait le vœu de voir une société où "brillent les femmes" dans le cadre de ses "Abenomics", une série de mesures visant à revigorer l'économie d'une société vieillissante.

Le gouvernement met le manque d'avancées dans ce domaine sur le compte d'une société où sont profondément ancrés les rôles traditionnels de

l'homme et de la femme, reconnaissant que dans la sphère politique, les femmes doivent mener leur carrière de front avec leurs tâches domestiques, et sont victimes de harcèlement.

Les observateurs s'attendaient à ce que le nouveau plan quinquennal mentionne aussi la possibilité pour les femmes de continuer à porter leur nom de jeune fille après le mariage. La loi japonaise oblige actuellement les couples mariés à porter le même nom de famille, ce qui se traduit souvent par un changement de nom de la femme. Mais alors que les sondages montrent que l'opinion japonaise est de plus en plus favorable à une modification de la loi, les élus conservateurs du Parti libéral-démocrate au pouvoir y sont majoritairement opposés. Le plan stipule que des "débat plus poussés" sur la question sont nécessaires.

FRANCE

Un septuagénaire soupçonné d'avoir séquestré pendant des mois son fils

Un septuagénaire est soupçonné d'avoir séquestré pendant au moins quatre mois dans un petit village d'Alsace, dans l'est de la France, son fils de 39 ans, reclus dans un grenier et privé de nourriture au motif qu'il avait perdu son emploi, a-t-on appris vendredi auprès de la gendarmerie.

Placé en garde à vue, l'homme, âgé d'environ 70 ans, sera déféré samedi au parquet, selon cette même source.

L'affaire a éclaté mercredi soir, lorsque les gendarmes ont été appelés pour une histoire de violences : une mère de famille explique que son mari a été frappé par leur fils à Malmerspach, une commune d'environ 500 âmes, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Mulhouse. Le trentenaire, qui reconnaît les faits, est alors conduit aux urgences à Mulhouse afin de déterminer si son état de santé est compatible avec une garde à vue, a déclaré la gendarmerie.

En chemin, le trentenaire explique toutefois ne pas se sentir très bien, ni avoir mangé à sa faim dernièrement.

A l'hôpital, son état de maigreur extrême, évoquant les "images de prisonniers dans les camps" de concentration, choque les soignants, a poursuivi cette même source. Interrogé, le jeune homme raconte alors être revenu au domicile parental il y a environ un an après la perte de son emploi. Son père, jugeant que son fils ne faisait rien pour s'en sortir, avait alors décidé de le loger dans le grenier, lui interdisant d'en descendre et de manger, selon cette source.

CANADA

Pas de "Noël blanc" à Montréal, le Québec bat des records de douceur

Pas de "Noël blanc" à Montréal cette année: la métropole québécoise a battu son record absolu de température pour un 25 décembre avec 13,6 degrés celsius, alors que le mercure dépassait les 16 degrés dans le sud de la province.

"Le précédent record était de 11,7 degrés en 1964, on a atteint 13,6 à Montréal ce matin à 8h", a expliqué le météorologue Dominic Martel.

Il s'agit d'un record absolu pour un 25 décembre depuis que les chiffres sont compilés, soit "environ 150 ans", selon lui.

Le sud du Québec, à la frontière avec les Etats-Unis, a connu des températures encore plus élevées, avec notamment 16,4 degrés à Frelighsburg.

Les données météo n'y sont compilées que depuis une quinzaine d'années donc "parler de record pour cette station n'a pas grande valeur scientifique" selon lui.

Il s'agit du troisième "Noël vert" -sans neige- d'affilée dans la région de Montréal. Cette douceur record s'explique par "un influx tropical, de l'air chaud et humide qui a remonté toute la côte Est depuis la Floride pour se rendre jusqu'à nous", selon M. Martel.

C'est un "système côtier hors du commun", selon lui. A défaut de neige, des pluies abondantes étaient prévues toute la journée de vendredi sur la région de Montréal. La métropole du Québec, habituée aux hivers rigoureux et enneigés, avait battu son record de froid pour un jour de Noël en 1980: la température avait chuté à -32,4C. Pendant que le sud du Québec et la province voisine du Nouveau-Brunswick battaient des records de douceur vendredi, le reste du Canada a connu un Noël blanc avec des températures allant de -1 degré à Toronto (centre) à -25 à Whitehorse dans le territoire du Yukon (nord-ouest).

APS

MIGRATIONS

La "surcharge" à l'origine du naufrage meurtrier de migrants vénézuéliens

Le gouvernement du Venezuela a indiqué vendredi qu'une "surcharge" avait entraîné le naufrage d'une embarcation de migrants vénézuéliens tentant de rejoindre clandestinement Trinidad-et-Tobago, qui a fait une trentaine de morts début décembre.

"La principale cause du naufrage a été la surcharge de l'embarcation" en fibre de verre, qui transportait "41 personnes pour un poids

d'environ 4 tonnes" alors qu'elle ne pouvait embarquer que "huit personnes pour un poids maximum de deux tonnes", a affirmé le ministère de l'Intérieur et de la justice dans un communiqué.

Par ailleurs, les migrants "ne disposaient pas de gilets de sauvetage, ni d'équipements de sécurité nécessaires à la navigation", alors que le mauvais temps qui sévissait sur la zone du naufrage provoquait des vagues de deux à

trois mètres. Selon un dernier bilan des autorités, 29 personnes sont mortes lors du naufrage, le 6 décembre à vingt kilomètres au large du village côtier de Güiria, dans l'Etat de Sucre (nord-est).

Des proches des victimes ont rapporté vendredi que 34 corps ont été retrouvés.

Le procureur du Venezuela, Tarek William Saab, a souligné que cette route était utilisée "par des mafias" du trafic de migrants

et de traite des êtres humains. Deux personnes ont pour l'heure été arrêtées dans le cadre de l'enquête - le propriétaire du bateau ainsi que celui du terrain d'où est partie l'embarcation - et seront poursuivies pour "traite illégale de personnes et association de malfaiteurs". Le ministère public a également demandé l'arrestation de sept membres de la Garde nationale pour extorsion.

AFRIQUE DU SUD

Sept morts dans un affrontement entre chauffeurs de taxis

Sept personnes ont été tuées et six autres blessées dans un affrontement entre des chauffeurs de taxis dans la province du Cap Oriental, au sud-est de l'Afrique du Sud, ont fait savoir vendredi les autorités locales.

"Le drame a eu lieu lorsqu'un groupe de 10 hommes du village de Mpheni aurait attaqué des membres du village de Nokhatshile", a indiqué le porte-

parole du gouvernement provincial, Mvusiwekhaya Sicwetsha.

L'altercation a été causée par des différends entre les associations locales de taxis concernant la répartition des itinéraires, a-t-il précisé, notant que des agents du Service de police sud-africain (SAPS) ont été envoyés sur les lieux pour enquêter sur cette affaire.



CANCER

Installation de la Commission nationale pour la prise en charge des cancers

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a procédé, mercredi à Alger, à l'installation de la Commission nationale pour la prise en charge des cancers, composée de 10 membres.

Lors de la cérémonie d'installation qui s'est déroulée en présence du ministre délégué chargé de la réforme hospitalière, Smail Mesbah, M. Benbouzid a précisé que ladite commission était composée de professeurs spécialistes des différents services hospitaliers au niveau national et présidée par le Pr. Lyes Rahal, Directeur des services de santé et des structures au ministère de la Santé.

Cette installation intervient «conformément aux instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a classé parmi ses priorités la prise en charge des cancers», a assuré le ministre.

Pour le ministre, l'objectif est de «créer un guide national consensuel pour soigner les cancers et ce avec la participation et la consultation de l'ensemble des intervenants, étant donné que la prise en charge de cette maladie s'appuie sur un grand nombre de médicaments et par conséquent, il est indispensable d'unifier la vision sur les médicaments choisis pour le traitement».

Cette commission «sera chargée également de la mise en place et de la numérisation d'un réseau national pour la prise en charge de ces malades, la numérisation étant un outil important permettant d'obtenir des informations précises, d'activer et d'améliorer le processus soignant pour une meilleure prise en charge des cancers, outre une stratégie efficace pour assurer les nouveaux médicaments et traitements innovants approuvés par les spécialistes», a-t-il soutenu.

Il a réaffirmé l'engagement de la tutelle à accompagner la Commission nationale pour la prise en charge des cancers «dans ses missions et à la doter des moyens nécessaires pour aboutir aux résultats escomptés».

«Un immense travail est confié à cette commission, en tête duquel l'action préventive pour la lutte contre le cancer et les méthodes de traitement à adopter en adéquation avec l'évolution accélérée du diagnostic et des médicaments, dans le contexte d'adhésion à la dynamique mondiale pour la prise en charge du cancer et l'endigement de sa propagation».

CORONAVIRUS

416 nouveaux cas, 361 guérisons et 6 décès

Quatre cent seize (416) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 361 guérisons et 6 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, samedi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.



LUTTE CONTRE LE COVID-19

Benbouzid écarte la possibilité de créer ou d'affecter un établissement donné pour la prise en charge des malades atteints de COVID-19

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé, jeudi à Alger, la poursuite de l'application de la stratégie du secteur d'accueillir et de soigner les malades COVID-19, écartant la création ou l'affectation «d'un établissement donné» à la prise en charge des malades atteints de Covid-19.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, le ministre a déclaré en réponse à une question sur l'affectation d'un établissement donné pour soigner les malades atteints COVID-19, que «cela est pratiquement impossible, car il est irraisonnable d'accueillir un grand nombre de malades dans un seul établissement faute de moyens matériels et humains».

Soulignant «la poursuite de l'application de la stratégie du secteur d'accueillir et de soigner les malades COVID-19 adoptée par la tutelle depuis le début», le ministre a précisé que cette stratégie tend à «protéger les

malades non infectés et ceux souffrant d'immunodépression tels que les cancéreux et les insuffisants rénaux».

Rappelant l'affectation de plusieurs services à la prise en charge de ces malades au niveau de la majorité des établissements de santé, le ministre a ajouté que plus de 18.000 lits au niveau national et plus de 1400 lits en soins intensifs ont été assurés, outre l'élément humain pour veiller en permanence sur les malades.

Pour éviter la contamination au niveau des établissements hospitaliers accueillant les malades, le secteur de la santé s'est engagé à suivre le protocole relatif à leur accueil avec l'affectation d'espaces de sélection loin des urgences, a-t-il rassuré.

Evoquant les travailleurs du secteur de la santé qui ont sacrifié leur vie pour sauver la vie des autres, le ministre de la Santé a indiqué que 141 décès parmi le personnel de la santé ont été enregistrés à ce jour avec 10.817 contaminations. M. Benbouzid a rendu un hommage à l'ensemble des travailleurs du secteur de la santé et même ceux en dehors de ce corps qui ont démontré un haut sens de responsabilité, de courage et de dévouement face à cette pandémie.

En contrepartie de tous ces sacrifices pour faire face à la pandémie du nouveau coronavirus, le Président de la République a décidé, souligne le ministre, d'accorder aux employés du secteur de la santé une récompense sous forme de prime mensuelle accordée exceptionnellement en contrepartie du risque quotidien auquel ils sont exposés dans l'exercice de leurs fonctions, conformément au décret présidentiel n° 79-20 du 31 mars 2020, portant établissement d'une prime exceptionnelle pour les employés de la santé.

En réponse à une autre question concernant la réalisation d'un hôpital à Khemis El Khechna dans la wilaya de Boumerdès, qui a été gelée, M.

Benbouzid a indiqué que la wilaya compte trois établissements hospitaliers publics à Dellys, Bordj Menaïel et Thénia, et a bénéficié récemment de projets de réalisation de 4 nouveaux établissements hospitaliers, dont deux

sont spécialisés et les autres publics.

Evoquant les établissements hospitaliers spécialisés, le ministre a indiqué que les travaux de réalisation d'un hôpital spécialisé dans les maladies mentales d'une capacité de 120 lits à Boudouaou, sont terminés, parallèlement au parachèvement des démarches nécessaires pour lancer un hôpital spécialisé dans la prise en charge de la mère et de l'enfant d'une capacité de 80 lits à Boumerdès.

Pour ce qui est des établissements publics, des travaux de réalisation, a-t-il dit, d'un hôpital de 240 lits à Boumerdès, ont été lancés, avec un taux de réalisation de 25%, alors que «la réalisation d'un hôpital de 60 lits à Khemis El Khechna», n'a pas encore commencé, du fait que le projet est encore soumis à des procédures de gel depuis 2015, et cela s'inscrit dans le cadre de la politique adoptée par l'Etat pour rationaliser les dépenses publiques».

Le ministre a attiré l'attention sur le fait que le projet "a été étudié avant d'être soumis au gel, et le terrain qui lui a été attribué la première fois, d'une superficie de 2 hectares, a été transféré en 2016 au profit de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), pour y construire des logements".

Pour cette raison, M. Benbouzid a expliqué qu'«une autre parcelle de 3 hectares a été programmée, à condition que l'AADL prenne en charge les frais d'étude des modifications suite au changement de terrain».

Cependant, il s'est avéré, ajoute le ministre, que cette parcelle de terrain contient une station-service et ne peut donc pas être exploitée, soulignant qu'en attendant la levée du gel de ce projet et l'attribution d'une nouvelle parcelle de terrain pour sa réalisation, il a été décidé de «convertir l'hôpital spécialisé en maladies mentales de Boudouaou, en établissement hospitalier public afin d'assurer la couverture sanitaire hospitalière des habitants de l'ouest de la wilaya, à savoir Boudouaou et Khemis El Khechna, dont le nombre est de 569.426 habitants».

APS

BATNA

Ouverture "début 2021" d'une maison de référence pour les diabétiques

Une maison de référence pour les malades atteints du diabète sera ouverte "début 2021" dans la wilaya de Batna, a indiqué mercredi, le directeur de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) Batna El Mekki Chouchane.

Le siège de cette infrastructure sera ouvert au premier étage de la polyclinique réalisée à Hamla 3 dans la commune Oued Chaâba relevant de ce EPSP, a-t-il précisé, affirmant que la maison sera équipée en moyens médicaux de pointe.

Toutes les conditions nécessaires ont été prévues pour permettre la mise en service de cette infrastructure dans les délais impartis, a déclaré le même responsable qui a fait état dans ce cadre de la mobilisation de médecins généralistes et spécialistes pour assurer un meilleur service.

L'initiative vise, a ajouté la même source, l'amélioration de la prise en charge de la catégorie de malades chroniques dont les diabétiques à travers un suivi quotidien et

cyclique de leurs cas afin d'éviter les complications.

Parallèlement, un planning de travail par permanence sera adopté à la polyclinique Hamla 3 de la commune Oued Chaâba pour permettre un service de santé 24h au profit des habitants de cette région de la wilaya.

L'initiative intervient, selon M. Chouchane, après l'aval du conseil médical élargi pour plusieurs raisons objectives dont l'existence de moyens nécessaires dans cette polyclinique en matière de premiers soins et autres services mère-enfant et consultations générales et spécialisées en diabète en plus de l'existence d'un pavillon technique contenant un laboratoire d'analyses médicales, de radiologie et de chirurgie dentaire.

La polyclinique, réalisée selon les normes requises assure une couverture médicale aux habitants d'une partie de la ville de Batna, la commune Oued Chaâba et autres localités limitrophe pour une population dépassant 60.000 âmes.

PANDEMIÉ DE CORONAVIRUS

BILAN DE LA PANDEMIÉ DANS LE MONDE

Au moins 1.750.780 morts

La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a fait au moins 1.750.780 morts dans le monde depuis l'apparition de la maladie il y a un an en Chine, selon un nouveau bilan établi à partir de sources officielles samedi.

Plus de 79.758.000 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 50.405.700 sont aujourd'hui considérés comme guéris. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de vendredi, 8.389 nouveaux décès et 485.359 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.414 nouveaux morts, le Mexique (665) et le



Royaume-Uni (570). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 330.279 décès pour 18.761.363 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les

Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 190.488 morts et 7.448.560 cas, l'Inde avec 147.343 morts (10.169.118 cas), le Mexique avec 121.837 morts (1.372.243 cas), et l'Italie avec 71.359

morts (2.028.354 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 165 décès pour 100.000 habitants, suivie par la Slovénie (121), la Bosnie (119), l'Italie (118) et la Macédoine du Nord (115).

L'Europe totalisait samedi à 11h00 GMT 543.993 décès pour 25.183.892 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 495.436 décès (15.085.477 cas), les Etats-Unis et le Canada 344.999 décès (19.295.507 cas), l'Asie 214.966 décès (13.660.777 cas), le Moyen-Orient 88.512 décès (3.875.731 cas), l'Afrique 61.930 décès (2.625.723 cas), et l'Océanie 944 décès (30.898 cas).

VACCINATION

Le monde espère tourner un jour la page du Covid-19 avec l'arrivée des vaccins

En 2020, le Covid-19 a plongé la planète dans l'une des pires crises sanitaires et économiques, bouleversé l'industrie pharmaceutique et déclenché une rude concurrence vers le développement et la vente d'une multitude de vaccins, laissant la population mondiale optimiste quant au début de la fin de la pandémie.

Plus mystérieux que la peste, le paludisme ou le choléra, le nouveau coronavirus (Covid-19) est parti, il y a tout juste un an, de Wuhan en Chine.

Son origine exacte demeure toujours inconnue même si la première source étant des animaux vendus au marché.

Ce qui est plus dangereux et étrange, c'est la rapidité avec laquelle "le Corona" se transmet d'une personne à l'autre.

Le virus s'est répandu ensuite à d'autres pays à travers la planète: En 12 mois, plus de 1,6 million de personnes sont mortes.

Au moins 72 millions ont contracté le virus du Covid-19, un bilan qui ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

La Covid-19, "pire que toutes les sciences fictions", selon un expert de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a non seulement dévasté des communautés entières et contraint près de quatre milliards d'humains de se confiner chez eux, mais il a également paralysé les économies, fait exploser la violence domestique et entraîné des problèmes psychologiques à travers le monde.

C'est dire qu'il s'agit d'un virus extrêmement dangereux, un "ennemi invisible", qui a su en l'espace de trois mois mettre la planète à genoux.

Après la Chine, l'épidémie a durement touché l'Italie, devenue quelques semaines après l'apparition du virus, le pays le plus touché d'Europe.

La péninsule compte à présent 66.537 décès et 1.888.144 contaminations liés au Covid-19, déclaré en mars par l'OMS comme "pandémie".

Et quelques semaines plus tard, de nombreux pays européens l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne en tête, voient le nombre des contaminations par la Covid-19 décoller.

Et le Vieux continent devient ainsi l'épicentre de l'épidémie car comptant le plus de cas de cette maladie très contagieuse.

Toutefois, l'une des principales économies au monde, les Etats-Unis, deviennent rapidement le pays le plus touché en terme de cas mortels - plus de 300.000 décès sont comptabilisés en cette fin d'année.

Tout au long de l'année, le virus n'a pas cessé de se propager à travers le globe touchant les quatre coins du monde, poussant chaque pays à prendre des mesures, souvent lourdes, pour tenter de limiter la propagation de la plus grande pandémie de l'histoire contemporaine.

La vie en mode "masquée"

Les Gestes barrières -port du masque, distanciation physique ou tout simplement lavage des mains-, ont en quelques semaines changé le comportement des gens dans le monde, d'autant plus que le virus peut se propager lorsque de petites particules liquides sont expulsées par la bouche ou par le nez quand une personne infectée tousse, éternue, parle ou respire profondément, d'où la nécessité de respecter voire adopter "ces nouvelles habitudes".

Le virus est plus complexe encore quand on parle de sujets asymptomatiques, dits "porteurs sains".

Ce sont des personnes qui contaminent sans le savoir leur entourage.

Un vrai défi pour les épidémiologistes, virologues et médecins, qui, face à un nouveau virus, ont pour principale inquiétude de déterminer au plus juste les possibles modes de transmission afin de casser au plus vite la contamination en chaîne. Outre les gestes barrières, de nombreux pays ont imposé un confinement de plusieurs mois à leur population, une mesure aux retombées économiques et financières dramatiques mais aussi sur le plan psychologique et surtout social.

Dans ce contexte, la Banque Mondiale prévoit qu'en 2021, 150 millions de personnes pourraient plonger dans la grande pauvreté du fait de la récession.

Et les inégalités sociales qui se sont creusées au fil des années sont déjà plus criantes que jamais tandis que le Fonds monétaire international (FMI) s'inquiète d'une récession "pire que celle qui a suivi la crise financière de 2008".

Dans de nombreux pays, le confinement est synonyme de fermeture des entreprises, des écoles, des universités et des commerces ou carrément des frontières, l'annulation aussi des rencontres sportives, alors que les visioconférences remplacent les réunions de travail.

Malgré toutes ces restrictions, le Covid-19 est toujours présent dans la planète et emporte encore des vies humaines, même si parfois de nombreux pays ont enregistré une baisse des contaminations et décidé à

la faveur de cette accalmie, de "déconfiner", ou parfois de "reconfiner" en raison de ce qu'on appelle "une deuxième vague endémique", en attendant avec beaucoup d'espoir, la diminution ou disparition totale de ce virus avec le début de la vaccination.

Les premiers vaccins arrivent plus tôt que prévu

Même si l'OMS a prévenu que le vaccin ne signifie pas "zéro Covid", préconisant de ce fait le maintien des gestes barrières et la vigilance, la course folle aux vaccins, enclenchée quelques semaines après le début de la pandémie par les géants de l'industrie pharmaceutique, semble montrer des résultats prometteurs.

La bonne nouvelle de cette année a été d'abord annoncée par l'alliance Pfizer (Etats-Unis) et BioNTech (Allemagne) concernant la mise au point d'un vaccin efficace à 95%.

Puis, le laboratoire américain Moderna a communiqué que son vaccin est encore plus efficace avec 94,5%.

Le vaccin développé par la Russie "Spoutnik V" n'est pas en reste, avec un taux de 92% de protection.

Dans cette course féroce qui concerne plus de 160 candidats-vaccins, le groupe pharmaceutique britannique AstraZeneca et l'université d'Oxford ont annoncé que leur vaccin est efficace à 70% en moyenne.

Quant à la Chine, elle a aussi développé plusieurs candidats-vaccins et les laboratoires qui les ont développés assurent qu'ils sont efficaces.

Le précieux sérum est déjà utilisé dans certains pays à l'image du Royaume-Uni ou des Etats-Unis.

Et en Europe, l'Union européenne (UE) a annoncé le début de la vaccination vers le 27 décembre.

Concernant les pays défavorisés, les premières livraisons de vaccins anti-Covid-19 se feront, au premier trimestre 2021, selon l'OMS qui, rappelle-t-on, a mis en place avec ses partenaires, le mécanisme Covax (Covid-19 Vaccine Global Access, accès mondial au vaccin contre le Covid-19).

L'OMS recommande ainsi de vacciner d'abord les travailleurs de la santé à haut risque d'infection, et les personnes les plus exposées à des maladies graves ou à la mort en raison de leur âge.

Reste à convaincre la population sur fond de méfiance face à l'inoculation de vaccins conçus en un temps record.

BRÉSIL

Plus de 190.000 décès

Le Brésil a recensé 482 décès dus au COVID-19 ces dernières 24 heures, portant le total à 190.488, a annoncé vendredi le ministère de la Santé.

Il a également signalé 22.967 cas supplémentaires d'infection au nouveau coronavirus lors de la même période, atteignant un total de 7.448.560 cas.

Le Brésil enregistre un taux de mortalité de 91 décès pour 100.000 habitants, tandis que le taux d'infection s'établit à 3.544/100.000.

A ce jour, 13 des 27 Etats brésiliens connaissent une augmentation des cas d'infection.

A Rio de Janeiro, la principale destination touristique du pays, les autorités ont annulé une célébration traditionnelle pour le réveillon du Nouvel An sur la plage de Copacabana, laquelle attire généralement des millions de visiteurs chaque année.

Le Brésil compte le deuxième plus grand nombre de décès liés à la pandémie au monde après les Etats-Unis et se classe troisième en termes de cas d'infection derrière les Etats-Unis et l'Inde.

RUSSIE

La barre des 3 millions de cas franchie

La Russie a passé samedi la barre des 3 millions de cas de coronavirus dans le pays, qui fait face à une deuxième vague d'infections, alors que les autorités se refusent à tout confinement national.

Selon les chiffres officiels publiés par les autorités, la Russie compte désormais 3.021.964 cas de Covid-19 dont 54.226 mortels.

Le pays, le quatrième le plus touché au monde par la pandémie, a enregistré 29.258 nouvelles contaminations et 567 morts ces dernières 24 heures.

Le nombre de nouvelles infections et de décès bat des records chaque semaine depuis le début de l'hiver, la ville la plus touchée étant la capitale, Moscou, et sa région, ainsi que la deuxième ville du pays, Saint-Petersbourg.

Les autorités russes ne comptabilisent toutefois que les morts dont la cause principale est le Covid-19, après confirmation par une autopsie.

L'agence officielle des statistiques Rosstat a elle enregistré en octobre 2020 quasiment 50.000 décès supplémentaires par rapport à octobre 2019.

Entre mars et fin octobre, la surmortalité s'élevait à presque 165.000 décès par rapport à l'année passée, laissant présager un bilan beaucoup plus lourd que ce que les autorités admettent.

Le gouvernement se refuse jusqu'ici à tout nouveau confinement national pour préserver une économie en berne et comptent sur une vaccination massive de la population russe grâce au vaccin développé par Moscou, le Spoutnik V.

Le ministre russe de la Santé Mikhaïl Mourachko a jugé samedi à la télévision publique que le vaccin était "sûr et efficace" pour une vaccination massive de la population et autorisé son utilisation chez les personnes de plus de 60 ans.

OSTÉOPOROSE ÊTES-VOUS À RISQUE ?

En 2004, la loi de Santé publique prévoyait de réduire de 10 % la fréquence des fractures du col du fémur dues à l'ostéoporose. Pari gagné ! On pourrait faire encore mieux en traitant toutes les femmes qui en ont besoin. Et vous, êtes-vous concernée ?

OSTÉOPOROSE: QUELS SONT LES EXAMENS LES PLUS UTILES ?

La densitométrie, examen radiologique calculant la densité minérale osseuse (DMO), a révolutionné le diagnostic de l'ostéoporose. Mais elle n'est pas toujours suffisante. Certaines femmes ont une densité osseuse correcte, mais des fractures surviennent pourtant.

L'examen doit donc être interprété en fonction des facteurs de risque. Une densité faible est en revanche très parlante. La solution en cas de doute ? Utiliser le Frax, un questionnaire proposé par l'OMS (Organisation mondiale de la santé). Il tient compte des traitements suivis, des antécédents familiaux, de l'hygiène de vie, de la taille, du poids... Grâce à ce questionnaire, disponible sur Internet, il est aujourd'hui possible d'évaluer votre risque de fracture.

OSTÉOPOROSE: QUAND FAUT-IL PRENDRE UN TRAITEMENT ?

En cas de fracture sans traumatisme important chez une femme ménopausée. Chez les plus de 50 ans, c'est un signe de fragilité osseuse. Or, déclarent les spécialistes, quand une femme se casse un os, le diagnostic d'ostéoporose n'est évoqué que dans moins de la moitié des cas, et une densitométrie n'est réalisée que chez moins de 30 % des patientes. Chez celles qui n'ont pas eu de fracture, la décision de traiter dépend de la densité osseuse, éventuellement des réponses au questionnaire Frax.

OSTÉOPOROSE: LES MÉDICAMENTS SONT-ILS TOUJOURS BIEN SUPPORTÉS ?

Les médecins prescrivent surtout des bisphosphonates. Pour être efficaces, ces médicaments doivent être pris pendant plusieurs années. Ils sont généralement

bien supportés. L'ostéonécrose de la mâchoire, effet secondaire le plus connu, est rarissime, sauf chez les patients atteints de cancer des os.

Globalement, ces médicaments comportent peu de risques. Il existe de toute façon une large palette de traitements que le médecin adaptera à votre cas.

OSTÉOPOROSE: Y A-T-IL AUTRE CHOSE À FAIRE ?

Il faut préserver votre capital osseux par tous les moyens : alimentation équilibrée (riche en végétaux, produits laitiers, poissons gras...), activité physique (de préférence un sport à impulsions, comme le running).

Plus une exposition régulière au soleil, indispensable à la production de vitamine D par l'organisme, dont il est utile de vérifier le taux après 50 ans. S'il est inférieur à 30 ng/l, une supplémentation est nécessaire. Il existe des traitements quotidiens, bimensuels ou mensuels, au choix. La vitamine D peut aussi être couplée avec du calcium.

UNE MALADIE SOUS-DIAGNOSTIQUÉE

L'ostéoporose est souvent abordée avec fatalité par les médecins qui y voit une maladie qui accompagne le vieillissement, et par les malades qui ne suivent pas leur traitement dans 50% des cas. C'est pourtant une maladie dont on peut décéder.

L'ostéoporose est une maladie sous-diagnostiquée et sous-traitée : les patients la considèrent comme une conséquence naturelle du vieillissement et sa prise en charge par les médecins ne cesse de baisser depuis 10 ans. Si ce déficit perdure, on devra affronter dans les années à venir un "tsunami" de fractures, essentiellement du col du fémur et vertébrales.

Tel est l'inquiétant constat que l'Association Française de Lutte Anti-Rhumatoïdale (AFLAR) et l'Alliance Nationale contre l'Ostéoporose dressent à la veille de la Journée Mondiale contre l'ostéoporose.

Un cri d'alerte que les deux as-

sociations accompagnent de propositions pour réduire la maladie, trop banalisée par les femmes, qui pensent qu'elle est due au vieillissement. Pour élaborer ces propositions, l'Aflar a recueilli les témoignages de 47 patients directement concernés par l'ostéoporose (94% de femmes, 6% d'hommes) d'octobre 2016 à juin 2017.

L'OSTÉOPOROSE EN CHIFFRES

- La fracture ostéoporotique, dite par fragilité osseuse, touche 1 femme sur 3 après 50 ans (ainsi, parmi 100 femmes ménopausées, 40% auront au moins une fracture par fragilité osseuse avant la fin de leur vie) et 1 homme sur 5.

- Après une fracture de la hanche, une personne sur 2 ne retourne pas son autonomie.

- Après une fracture du col du fémur, une personne sur 5 décède.
- Après une 1ère fracture 54%

des patients ne reviennent aucun médecin dans le mois qui suit leur hospitalisation et seuls 15% des patients font l'objet d'un traitement.

- En cas de deuxième chute, 20% des patients en meurent.

LE TOP 3 DES PROPOSITIONS DE L'AFLAR

Lancer des campagnes de sensibilisation sur la maladie, qui reste méconnue de la majorité des femmes. "L'un des premiers obstacles à une prise en charge adaptée de l'ostéoporose est la méconnaissance de sa gravité".

Développer les stratégies de prévention primaire des fractures de fragilité. "L'ostéoporose est une maladie du tissu osseux et non une évolution physiologique naturelle accompagnant le vieillissement comme trop de gens le croient".

Développer les stratégies de prévention secondaire des fractures de fragilité "pour que la 1ère fracture soit la dernière !"



Ostéoporose : le triclosan fragiliserait les os

Le triclosan, déjà accusé d'aggraver l'antibiorésistance et de bouleverser le microbiote intestinal, favoriserait aussi le développement de l'ostéoporose chez la femme.

Le triclosan est un agent chimique aux propriétés antioxydantes, antifongiques et antibactériennes, notamment présent dans certains produits d'hygiène comme les dentifrices, des savons ou encore des déodorants.

Déjà pointé du doigt pour de nombreux effets indésirables sur la santé (le triclosan aggraverait l'antibiorésistance, perturberait la croissance du fœtus masculin pendant la grossesse, bouleverserait l'équilibre du microbiote intestinal, voire augmenterait les risques de développer un cancer du foie), le triclosan favoriserait également la fragilité osseuse, selon une nouvelle étude conduite par des chercheurs du Hangzhou Medical College School of Public Health (en Chine).

FRACTURES OSSEUSES ET OSTÉOPOROSE

Les chercheurs, qui ont travaillé avec un groupe de 1848 participantes américaines âgées de plus de 20 ans, pendant 5 ans, ont découvert que les femmes qui présentaient des taux de triclosan anormalement élevés dans leurs urines avaient plus de risques que les autres de subir des fractures osseuses. Elles étaient également plus susceptibles de développer une ostéoporose au cours de leur vie.

39 % des Françaises âgées de 65 ans et plus sont concernées par l'ostéoporose, une maladie du squelette qui se caractérise par une fragilité osseuse et des fractures fréquentes. Cette pathologie est d'ailleurs à l'origine de 400 000 fractures chaque année en France, principalement au niveau de la hanche, des vertèbres et du poignet.

QUELS RISQUES POUR LA SANTÉ APRÈS UNE FRACTURE DU COL DU FÉMUR ?

Sur les 95000 personnes hospitalisées pour une fracture du col du fémur en 2008-2009, un homme sur trois et une femme sur cinq sont décédés dans l'année qui a suivi. Le ministère des Affaires sociales vient de sortir un rapport sur les risques pour la santé de ce type de fracture.

La fracture de l'extrémité supérieure du fémur (FESF), communément appelée « fracture du col », est la plus grave des complications de l'ostéoporose, en raison de la morbidité et de la mortalité importantes qui lui sont associées. En 2008-2009, son taux d'incidence était, en France, de 42,5 pour 10 000 personnes de 55 ans ou plus. Au cours de ces deux années, près de 95 000 personnes âgées de plus de 54 ans dont 76,4% de femmes, affiliées au régime général de l'Assurance maladie, ont été hospitalisées pour ce type de fracture. La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) s'est penchée sur ces chiffres afin d'évaluer quels étaient les risques pour la santé après une fracture du col et vient de publier son rapport.

UN QUART DES PATIENTS DÉCÈDE DANS L'ANNÉE QUI SUIT

Toutes causes confondues, 23,5 % des patients de 55 ans ou plus meurent dans l'année qui suit une fracture du col du fémur. Ce taux de mortalité est plus élevé chez les hommes (32,9 %) que chez les femmes (20,6 %) et ce, dès l'hospitalisation. Pendant l'hospitalisation, les décès surviennent deux fois plus souvent chez les hommes (6,8 %) que chez les femmes (3,4 %). Un mois après leur fracture, 10 % des



hommes et 5,3 % des femmes sont morts. Trois mois après, ce taux a doublé pour les deux sexes, puis la progression ralentit. Six mois après, 25,4 % des hommes et 15,3 % des femmes sont décédés.

LA MORTALITÉ AUGMENTE AVEC L'ÂGE

La mortalité à un an augmente logiquement avec l'âge. Inférieure à 15 % avant 65 ans chez les hommes, elle est supérieure à 30 % à partir de 75 ans et atteint 64 % chez les plus âgés. Chez les femmes, elle est inférieure à 10 % avant 70 ans, elle

ne dépasse 30 % qu'à partir de 90 ans, atteignant 42,4 % chez les femmes plus âgées.

A noter que la mortalité est plus élevée que pour les autres pathologies ayant nécessité une hospitalisation.

LES MALADIES CHRONIQUES AUGMENTENT LE RISQUE DE MORTALITÉ

L'état de santé du patient au moment de la fracture est déterminant sur le risque de décès à un an. Par rapport à un patient sans maladie chronique (qui a donc un score de

Charlson à 0), le risque est multiplié par 1,46 dès que ce score est à 1, multiplié par 2,64 si le score de Charlson est à 4 ou 5 et ce risque est 4,63 fois plus important si le score est supérieur ou égal à 6.

« Réduire la mortalité en relation avec les FESF implique donc d'agir sur les facteurs favorisant sa survenue : le traitement de l'ostéoporose chez la femme et l'homme, l'encouragement à l'activité physique et l'éducation à la prévention des chutes, dont l'efficacité a été prouvée » concluent les auteurs de l'étude.

OSTÉOPOROSE : LES HOMMES EN SOUFFRENT AUSSI... SANS LE SAVOIR

On pense souvent que l'ostéoporose affecte uniquement les femmes. Or une étude récente montre que les hommes aussi peuvent en souffrir.

Que les mots « homme » et « ostéoporose » ne soient jamais utilisés ensemble dans la littérature médicale américaine, c'est ce qui a frappé le Pr Robert Adler, chef du service d'endocrinologie de l'hôpital pour Vétérans de Richmond (États-Unis). « Je pense que pour la majorité des praticiens, l'ostéoporose est une pathologie qui ne touche que les femmes. »

Or, pour cet endocrinologue, les principaux facteurs de risque pour l'ostéoporose chez les hommes ne sont guère différents de ceux des femmes : une carence en vitamine D et en calcium, le tabagisme, les changements hormonaux dus à l'âge, le manque d'exercice physique.

Mais il existe aussi des facteurs de risque typiquement masculins : la privation d'hormones androgènes chez les hommes qui ont eu un cancer de la prostate à des répercussions sur la santé des os. Et l'usage de stéroïdes comme les glucocorticoides utilisés pour soigner la BPCO a le même effet négatif sur la densité osseuse. « Or rare sont les patients hommes à qui l'on propose de faire un test

d'ostéodensitométrie, un examen qui permet de mesurer la densité osseuse » explique le Pr Adler.

COL DU FÉMUR : LES HOMMES NE SE MÉFIENT PAS ASSÉZ

Pour confirmer ses dires, le Pr Adler a mené une étude auprès de 115 hommes hospitalisés dans un service d'urologie et qui étaient sous privation d'androgènes. Résultat : un homme sur 3 était atteint d'ostéoporose sans le savoir. « Cela ne me surprend pas car sur les 2 millions de fractures dues à l'ostéoporose enregistrées chaque année aux États-Unis, environ 595 000 sont enregistrées chez les hommes » insiste le Pr Adler. « Or il faut savoir que les conséquences d'une fracture du col du fémur sont plus redoutables chez les hommes que chez les femmes : un homme sur 3 décède dans l'année qui suit la fracture. »

Le Pr Adler conseille donc aux hommes de demander à leur médecin traitant s'il convient de passer une ostéodensitométrie. Rappelons qu'en France, pour la Haute autorité de santé, cet examen est indiqué : en cas de pathologie ou traitement qui pourrait provoquer une ostéoporose (prise de corticoïdes pendant au moins 3 mois consécutifs par exemple



ou en cas d'hypertéroïdisme) et en cas de signes d'ostéoporose, quels que soient l'âge et le sexe.

MALI

Retour de 3.000 réfugiés ayant fui les violences des groupes terroristes

Le renforcement de la sécurité autour du camp de réfugiés de Goudoubo au nord-est du Burkina Faso, a permis le retour de quelques 3.000 réfugiés maliens, qui avaient fui les violences de groupes terroristes pour rejoindre la ville de Dori. Selon le site OnuInfo, ces opérations de relocation ont été facilitées par l'Agence des Nations unies pour les réfugiés.

"Les réfugiés maliens qui retournent à Goudoubo nous avaient demandé de les ramener dans le camp qu'ils appellent leur chez-soi car c'est là qu'ils vivaient, pour la plupart depuis 2012", a déclaré à Onu Info, le représentant du HCR au Burkina Faso, Loli Kimyaci.

Environ 9.000 réfugiés vivaient sur le site avant les intimidations de groupes armés violents. 5.000 d'entre eux sont retournés au Mali, malgré la persistante de l'insécurité. Tandis que d'autres ont trouvé refuge, dans la localité de Dori, selon l'Agence des Nations unies pour les réfugiés.

Les réfugiés revenus à Goudoubo ont repris des activités génératrices et de revenus et leur permettant d'accéder à des services essentiels, malgré une situation humanitaire difficile, en raison de la pandémie de la Covid-19.

Aujourd'hui, plus 140.000 maliens sont réfugiés au Burkina Faso, au Niger et en Mauritanie. Le Burkina Faso compte à lui seul, 20.000 réfugiés maliens. Certains ont quitté le Mali depuis les événements tragiques de 2012.

À l'interne, la situation sécuritaire est toujours précaire. Et, doublée d'une instabilité politique et une crise socioéconomique due à l'irruption du coronavirus dans le pays.

Les violences menées par des groupes armés au nord et centre du Mali, ont provoqué un déplacement massif de populations à l'interne. En juillet dernier, les déplacés internes avoisinaient 300 000 personnes à travers tout le pays.

NIGERIA

Sept morts dans une attaque terroriste

Sept personnes ont été tuées jeudi dans une attaque lancée par le groupe terroriste "Boko Haram" contre le village de Pemi, dans le nord-est du Nigeria, selon des sources locales.

"Les terroristes ont tué sept personnes, incendié dix maisons et pillé des dépôts de nourriture qui devait être distribuée afin de célébrer Noël", a déclaré vendredi un chef des milices locales, Abwaku Kabu.

Les terroristes du groupe Boko Haram ont également pillé un hôpital et enlevé un prêtre avant d'incendier l'hôpital et l'église du village, selon le chef des milices locales.

Dans de nombreuses régions du Nigeria, les communautés ont dû former des milices armées d'auto-défense qui travaillent aux côtés de l'armée. Un corps a été retrouvé vendredi matin portant à sept le nombre de morts à ce stade, a précisé un dirigeant communautaire, Ayuba Alamson.

Le village de Pemi, dans l'Etat du Borno, se trouve à 20 km de Chibok, où Boko Haram a enlevé plus de 200 écolières il y a six ans.

Des hommes armés ont également attaqué une autre communauté chrétienne à Garkida, dans l'Etat voisin de Adamawa, pillant des dépôts et incendiant des maisons sans faire de victimes, selon des sources locales.

Le groupe terroriste Boko Haram a récemment intensifié ses attaques dans le nord-est du Nigeria. Trois personnes ont été tuées et deux grièvement blessées le 18 décembre dans un attentat-suicide perpétré par une adolescente dans la ville de Konduga, à 38 kilomètres de la capitale régionale Maiduguri, dans l'Etat du Borno. Le président du Nigeria Muhammadu Buhari a réaffirmé jeudi dans un communiqué "l'engagement des autorités à ne pas céder et à combattre les terroristes de Boko Haram et les autres formes de criminalité".

SAHARA OCCIDENTAL

Les familles des 15 sahraouis enlevés exigent de l'occupation marocaine de dévoiler le sort de leurs enfants

Le Comité des familles des 15 sahraouis enlevés a imputé de nouveau à l'Etat d'occupation marocain la responsabilité entière et directe de la disparition de leurs enfants depuis le 25 décembre 2005, exigeant par là même, de dévoiler le lieu où ils se trouvent et les lieux de tous les sahraouis victimes de disparition forcée.

Selon un communiqué rapporté, jeudi, par des sources médiatiques sahraouies et rendu public à l'occasion du 15e anniversaire de leur disparition, le Comité affirme que le classement sans suite de la plainte introduite par les familles contre la Marine et la Gendarmerie marocaines, fait de la Justice marocaine un complice.

En ce sens que cette dernière a procédé à l'enregistrement de la plainte contre X, au lieu de l'enregistrer contre les autorités militaires, contrairement aux souhaits exprimés par les familles dans les déclarations faites lors du dépôt de la plainte, lit-t-on dans le communiqué.

"Devant le refus et la connivence de l'appareil judiciaire marocain et face à la violence institutionnelle à laquelle se livre l'Etat d'occupation à l'encontre des familles des disparus, le Comité réaffirme son attachement à faire valoir le droit des familles à déposer plainte devant les différents tribunaux et instances judiciaires compétentes", précise-t-on dans le communiqué.

Les familles soulignent, toutefois, que l'Etat d'occu-



pation marocain doit assumer sa responsabilité pour le crime perpétré à l'encontre de leurs enfants et dévoiler le lieu où ils se trouvent, ainsi que les lieux de tous les Sahraouis victimes de disparition forcée depuis l'invasion marocaine du Sahara occidental en 1975.

Et de réaffirmer la poursuite de leur lutte pour connaître le sort de tous les disparus au Sahara occidental, ainsi que leur estime pour toutes les personnes solidaires avec leur lutte.

De même qu'elles réitérent leur appel à la Communauté internationale, en vue de mettre un terme à son silence face aux graves violations des droits de

l'Homme perpétrés par le régime marocain contre les civils sahraouis dans les territoires occupés et à œuvrer à assurer l'existence d'un mécanisme international indépendant en vue de surveiller et protéger ces droits. Dans leur message à l'occasion du 15e anniversaire de leur enlèvement, les mères des kidnappés ont appelé les membres du Conseil de sécurité de l'ONU à intervenir auprès des autorités marocaines, afin de faire la lumière sur le sort de leurs enfants.

Elles ont en outre regretté l'absence d'une réaction de la part de la communauté internationale, notamment les organisa-

tions de défense des droits de l'homme, face à la disparition de leurs enfants depuis 15 ans. "Alors que le monde célèbre le nouvel an, les familles des kidnappés sahraouis reçoivent le 15e anniversaire de leur enlèvement comme un horrible souvenir car nous rappelant le cauchemar de la disparition de nos enfants en 2005, lequel a coïncidé avec le soulèvement pour l'indépendance qui a éclaté dans diverses villes du Sahara occidental, soumis à l'occupation marocaine", a ajouté le message. En décembre 2005, rappelle-t-on, quinze jeunes sahraouis avaient été portés disparus aux côtes sahraouies.

LIBYE

L'ONU salue l'accord d'échange de prisonniers

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) a salué samedi l'échange de prisonniers entre les parties rivales, se félicitant dans un tweet de ce "succès remarquable".

Cet échange s'est déroulé "sous la supervision de la Commission militaire conjointe (5+5), et grâce aux bons offices des cheikhs et des aînés des tribus", a-t-elle dit, en saisissant cette occasion pour exhorter les deux parties à accélérer la mise en œuvre complète de l'accord global de cessez-le-feu signé le 23 octobre à Genève. Les troupes

commandées par le maréchal Khalifa Haftar et le gouvernement basé à Tripoli soutenu par l'ONU se sont engagés dans un conflit armé meurtrier de plus d'un an dans et autour de la capitale libyenne, lequel a pris fin début juin lorsque le gouvernement soutenu par l'ONU a annoncé sa prise de contrôle de toute la Libye occidentale après le retrait des troupes de Haftar.

Le 23 octobre, les délégations libyennes aux pourparlers de la Commission militaire mixte 5+5 à Genève ont signé un accord de cessez-le-feu

permanent parrainé par les Nations Unies.

En novembre, cette commission militaire mixte a convenu des conditions de mise en œuvre du cessez-le-feu, dont le retour des forces dans leurs bases et le retrait des forces étrangères des lignes de front.

Les délégations ont également convenu d'échanger tous les prisonniers, d'enlever les mines en coopération avec les équipes de l'ONU et le Service général de renseignement, et de lutter contre les discours de haine.

TUNISIE

L'homme politique Nabil Karoui, arrêté

Le Pôle judiciaire économique et financier tunisien a émis un mandat de dépôt contre Nabil Karoui, président du parti Qalb Tounes, a annoncé le porte-parole du Tribunal de première instance de Tunis, Mohsen Dali.

Karoui a été convoqué jeudi par le juge d'instruction du pôle pour être entendu dans l'affaire de suspicion d'évasion fiscale et de blanchiment d'argent.

La Cour de cassation avait ordonné, le 9 octobre 2019, la libération de Nabil Karoui, placé en détention

le 23 août de la même année.

La juridiction avait déclaré la requête déposée par le collectif de défense de Nabil Karoui recevable sur le fond et la forme.

La plus haute juridiction annule, de ce fait, la décision de la chambre d'accusation.

La défense avait indiqué que la Cour de cassation a ordonné la libération immédiate de Nabil Karoui ainsi que l'annulation de la décision de la chambre d'accusation de la Cour d'appel laquelle avait, le 1er octobre, refusé la remise en liberté de leur client et considéré

"la procédure nulle et non avenue".

L'organisation "I Watch" avait déposé une plainte le 2 septembre 2016 près le Pôle judiciaire, économique et financier contre les deux frères Karoui pour suspicion de blanchiment d'argent par l'intermédiaire de sociétés basées à l'étranger.

Le procureur de la République près le Pôle judiciaire avait ouvert une enquête à la suite de cette plainte et décidé d'adresser plusieurs chefs d'accusation à Nabil Karoui et Ghazi Karoui dont celui de blanchi-

ment d'argent. Le juge d'instruction en charge de l'affaire a décidé de prendre des mesures préventives à l'encontre des deux frères Karoui, lesquelles concernent l'interdiction de voyage et le gel des avoirs.

L'arrestation de Nabil Karoui avait suscité une large polémique qui s'est accentuée suite à la proclamation, par l'instance électorale, en septembre 2019, des résultats du premier tour de la présidentielle et l'accès du candidat Nabil Karoui au deuxième tour, aux côtés de Kais Saïed.

SYRIE

Damas intercepte des missiles tirés par Israël

La défense aérienne syrienne a intercepté jeudi des missiles tirés par Israël sur la province de Hama (ouest), a rapporté l'agence de presse officielle Sana.

"Notre défense aérienne a intercepté une attaque israélienne sur la zone de Masyaf", dans la province rurale de Hama, a précisé l'agence.

La télévision publique syrienne a diffusé des images montrant, selon elle, l'armée de l'air syrienne répliquant à l'attaque israélienne.

Des avions de guerre israéliens ont été entendus alors qu'ils survolaient le Liban, voisin de la Syrie, peu avant les frappes, ont constaté des correspondants de



l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), basé au Royaume-Uni, a également rapporté des frappes sur Masyaf, affirmant qu'Israël était "probablement responsable".

AFGHANISTAN

Deux policiers tués dans l'explosion d'une bombe ventouse à Kaboul

Deux policiers afghans ont été tués samedi à Kaboul dans l'explosion d'une bombe ventouse, a annoncé un porte-parole de la police.

L'engin explosif, qui avait été placé sous un pick-up de la police dans le centre de la capitale afghane, a en outre blessé un civil, a précisé à la presse le porte-parole, Ferdaws Faramarz.

Deux agents de sécurité ont également été blessés dans l'explosion d'une seconde bombe fixée sous un autre pick-up de la police, dans l'ouest de Kaboul.

Une troisième bombe a également explosé mais sans causer de victime dans la capitale afghane, en proie depuis plusieurs mois à une recrudescence des violences.

Les assassinats ciblés de journalistes, personnalités politiques et défenseurs des droits humains sont également devenus de plus en plus fréquents en Afghanistan en dépit des pourparlers de paix entre les talibans et le gouvernement en cours depuis septembre à Doha.

Le gouvernement accuse les talibans d'être à l'origine de ces attaques et meurtres souvent non revendiqués, et de chercher à peser ainsi sur ces négociations à Doha, qui ont été suspendues jusqu'au 5 janvier.

Plusieurs de ces attaques ont parfois aussi été revendiquées par L'Organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/Daech).

FRANCE

Affaire des financements libyens : Takieddine accusé d'"affabulations" selon les juges

L'homme d'affaires franco-libanais Ziad Takieddine a de nouveau accusé les magistrats français de l'avoir incité à mettre en cause Nicolas Sarkozy dans l'enquête sur le financement libyen de sa campagne présidentielle de 2007, de "pures affabulations" selon les juges d'instruction interrogés.

L'homme d'affaires, qui a multiplié les revirements depuis le lancement de cette enquête en 2013, avait jusqu'alors mis en cause l'ancien chef de l'Etat avant de faire volte-face en novembre,

affirmant que "M. Sarkozy n'a pas eu un financement libyen pour la campagne présidentielle". Dans une déposition rédigée le 12 décembre à Beyrouth et révélée par Paris Match et BFMTV, l'intermédiaire affirme avoir été "manipulé par des juges qui ne veulent pas connaître la vérité mais qui veulent détruire un ancien président".

Selon lui, les juges lui auraient notamment fait miroiter, lors de rencontres officieuses, l'assurance de "sortir la tête haute" dans l'affaire Karachi, qui lui a

valu une condamnation à 5 ans de prison en juin à laquelle il s'est soustrait en fuyant au Liban.

Ces nouvelles accusations sont "de pures affabulations" a réagi l'ancien juge Renaud Van Ruymbeke qui a instruit l'affaire Karachi, portant sur des comices occultes liées à des contrats d'armement avec l'Arabie saoudite et le Pakistan.

"Il n'y a jamais eu le moindre accord (...) pour négocier une peine dans l'affaire Karachi en échange d'aveux" dans le dossier libyen, a-t-il ajouté. De son côté,

le juge Serge Tournaire, qui a instruit le dossier libyen jusqu'en 2019, "conteste fermement l'intégralité des déclarations de M. Ziad Takieddine", a déclaré Catherine Pautrat, présidente du tribunal judiciaire de Nanterre, dont M. Tournaire est premier vice-président chargé de l'instruction. Le parquet national financier a indiqué avoir été "destinataire" de la déposition de M. Takieddine "mais n'entend pas faire de commentaire à ce stade". Son avocat Me Elise Arfi, n'a pas souhaité réagir. L'enquête a

été ouverte après la publication par Mediapart en 2012, d'un document censé prouver que la campagne victorieuse de Nicolas Sarkozy en 2007 avait été financée par Mouammar Guedhafi.

En sept ans de travail, les magistrats ont réuni une somme d'indices troublants qui ont donné corps à cette thèse.

Mais aucune preuve matérielle indiscutable n'a pour l'heure été trouvée, même si des mouvements de fonds suspects ont conduit à dix mises en examen (inculpations) à ce jour.

ETATS UNIS

Un Afro-américain non armé tué par un policier, indignation aux Etats-Unis

Un Afro-américain a été tué par un policier blanc à Columbus, dans l'Ohio, le deuxième en quelques semaines dans cette ville du nord des Etats-Unis, provoquant l'indignation dans un pays traversé depuis le printemps par un mouvement historique contre les violences policières.

Andre Maurice Hill, 47 ans, se trouvait dans le garage d'une maison dans la nuit de lundi à mardi quand il a été touché de plusieurs balles par le policier. Les forces de l'ordre avaient été appelées sur place pour un incident sans gravité. Les images de la caméra-piéton de l'agent montrent Andre Hill s'avancer vers le policier en tenant un téléphone portable dans la main gauche, son autre main restant invisible. Quelques secondes plus tard, l'agent fait feu et Hill s'écroule. Aucun son ne vient expliquer les circonstances des tirs. L'agent, Adam Coy, et son collègue, attendront plusieurs minutes avant de s'approcher de la victime, encore vivante, et qui décèdera plus tard.

Adam Coy a été suspendu. Selon les médias locaux, il a déjà été visé par des plaintes pour usage excessif de la force. Hill, qui n'était pas armé, est le second Afro-Américain tué par la police en moins de trois semaines à Columbus. Casey Goodson Jr., 23 ans, avait été atteint de plusieurs balles le 4 décembre alors qu'il rentrait chez lui après avoir acheté des sandwichs.

"Encore une fois, des agents voient un homme noir et concluent que c'est un criminel dangereux", s'est indigné mer-

credi l'avocat Ben Crump, qui défend plusieurs familles de victimes dont celle de George Floyd. Le décès de ce dernier fin mai a provoqué une vague de manifestations contre le racisme et les violences policières dans le pays.

Andre Hill est la 96e victime noire d'un policier depuis George Floyd, a-t-il ajouté, dénonçant "une succession tragique" d'incidents mortels impliquant des policiers.

Le maire de Columbus, Andrew Ginther, s'est dit "scandalisé" par la mort d'Andre Hill. Il "était connu des résidents de la maison devant laquelle il avait garé sa voiture et c'était un invité, pas un cambrioleur", a-t-il affirmé mercredi lors d'une conférence de presse. M. Ginther s'est dit encore plus "perturbé" par le fait



que les deux policiers présents n'aient pas donné les premiers soins à Andre Hill. Il a demandé "le limogeage immédiat" de l'agent Coy.

Trump met son veto au budget de la défense

Donald Trump a mis mercredi son veto au budget de la défense des Etats-Unis, adopté par le Congrès américain à une majorité écrasante, ce qui devrait lui permettre de passer outre l'opposition du président.

"Malheureusement, ce texte de loi n'inclut pas des mesures cruciales pour la sécurité nationale" et "va à l'encontre des efforts de mon gouvernement pour mettre l'Amérique d'abord en matière de sécurité nationale et de politique étran-

gère", dit le président Trump dans son message officiel au Congrès, évoquant un "cadeau à la Chine et à la Russie".

Il renvoie donc le texte aux deux chambres du Congrès, qui ont la possibilité de passer outre le veto présidentiel en le revotant à la majorité qualifiée.

Si les élus qui l'ont adopté confirment leur vote initial, le texte deviendra loi malgré l'opposition de Donald Trump, une première dans son mandat de quatre ans à la Maison

Blanche. Cette proposition de loi est distincte du texte budgétaire qui comprend le plan de soutien à l'économie américaine, sur lequel Donald Trump fait aussi planer la menace d'un veto pour obtenir plus d'argent pour les familles.

Le budget de 740,5 milliards de dollars pour la défense des Etats-Unis en 2021, approuvé par les deux chambres du Congrès il y a deux semaines, prévoit notamment une hausse de 3% du salaire du personnel de défense.

Mais le milliardaire républicain avait menacé d'y mettre son veto notamment parce que le texte n'inclut pas l'abolition d'une loi, dite "article 230", protégeant le statut juridique des réseaux sociaux, qu'il accuse d'être biaisés contre lui. Il tonne également contre le fait que la loi de financement du Pentagone prévoit de renommer des bases militaires honorant des généraux du camp confédéré, qui défendait l'esclavage.

LITTÉRATURE - MÉDIA

Décès du journaliste et écrivain Mouloud Achour

L'écrivain, journaliste et enseignant, Mouloud Achour est décédé jeudi à l'âge de 76 ans, annoncent les éditions Casbah.

Né en 1944 à Tizi Ouzou, Mouloud Achour a été journaliste dans les rédactions d'El Moudjahid et de Algérie Hebdo et de Liberté en plus d'avoir travaillé à la télévision nationale et dans les secteurs de la culture et de la communication.

C'est en 1971 qu'il publie son premier recueil de nouvelles "Le survivant" qui sera suivi de "Héliotrops" et de "Les dernières vendanges".

En 2016 il avait signé son dernier ouvrage en tant qu'auteur intitulé "Un automne au soleil".

Mouloud Achour a également longtemps travaillé dans le domaine de l'édition littéraire avec les éditions Casbah.



Belhimer adresse ses condoléances à la famille du défunt

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a présenté ses sincères condoléances et exprimé ses profonds sentiments de compassion à la famille du

écrivain et journaliste Mouloud Achour, décédé, jeudi, à l'âge de 76 ans.

M. Belhimer a également adressé ses condoléances à toute la corporation de la presse.

THÉÂTRE DE BISKRA

Des représentations théâtrales dans les institutions du secteur de l'action sociale

Un accord de coopération a été signé, jeudi, entre le théâtre régional de Biskra et la direction locale de l'action sociale et de la solidarité, prévoyant la tenue de représentations théâtrales dans les institutions relevant de l'action sociale.

"Cet accord représente une consécration de principe d'une action commune susceptible de contribuer efficacement à promouvoir des œuvres artistiques et à les relayer davantage pour ancrer une culture théâtrale au sein de toutes les catégories sociales et encourager la créativité en soutenant la production théâtrale", a affirmé, à ce propos, le directeur du théâtre régional de Biskra, Ahmed Khaoussa.

Selon le même responsable, les artistes vont procéder, conformément à cet accord, au transfert de leurs pièces théâtrales dans les institutions relevant du secteur de l'action sociale à travers la wilaya en interprétant des pièces théâtrales destinées aux enfants de la maternelle et en animant des expositions et des événements culturels organisés par la direction de l'action sociale dans le cadre de ses missions de solidarité au profit de différentes catégories de la société.

Dans le cadre de ce même accord, le théâtre régional de Biskra s'engage, par ailleurs, à organiser des sessions de formation et des ateliers pour des employés de la maternelle et des éducateurs, au cours desquels les expériences des artistes et des créateurs seront mises à profit dans le domaine de la production, du théâtre de marionnettes, du théâtre pour enfants et en scénographie.

S'agissant des personnes aux besoins spécifiques, cet accord revêt un caractère social et solidaire à la faveur du lien direct tissé avec les comédiens sur scène, à travers la mise en place d'une aile spéciale qui leur sera réservée dans le théâtre régional en vue de leur permettre d'assister à des représentations théâtrales.

L'accord de coopération a été signé par le directeur du théâtre régional de Biskra et le directeur local de l'action sociale dans la bibliothèque de la Maison de la culture Ahmed Réda Houhou de la capitale des Ziban, en présence de plusieurs acteurs du secteur de la culture.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Suspension des activités culturelles pour cause d'épidémie : Internet à la rescousse du monde de la culture

Les activités culturelles en Algérie ayant été suspendues en 2020 dans le sillage des mesures de confinement décidées pour endiguer la propagation de l'épidémie de nouveau coronavirus (Covid-19), Internet s'est imposé au monde de la culture dans notre pays comme un espace d'expression alternatif permettant de maintenir une vie culturelle virtuelle.

Le 11 mars 2020, le ministère de la Culture et des Arts a décidé d'annuler toutes les activités et manifestations au niveau de ses structures à travers l'ensemble du territoire national suite aux mesures strictes prises par les pouvoirs publics, dans le cadre du confinement partiel et total, pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

Plusieurs événements culturels et festivals nationaux et internationaux ont ainsi dû être annulés : les festivals nationaux et internationaux de théâtre, le Salon international du livre d'Alger, le Festival international du cinéma d'Alger et le Festival culturel international de musique symphonique d'Alger, pour ne citer qu'eux.

Face à cette situation inédite pour le

monde de la culture, des établissements, des associations et des artistes soucieux de maintenir un minimum de vie culturelle, fut-elle virtuelle, se sont tournés vers Internet, profitant du confinement à domicile des citoyens pour leur proposer de découvrir en ligne de chez eux des œuvres artistiques et culturelles.

Parmi eux, le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi et les Théâtres régionaux qui ont basculé leurs activités sur le Web, en proposant quotidiennement des programmations destinées aux enfants confinés eux aussi suite à la fermeture de tous les établissements scolaires, et en organisant des rencontres, des conférences et des ateliers de formation virtuels sur leurs sites Internet et leurs pages Facebook.

Dans le domaine de la musique, le premier art à s'être converti à la diffusion en ligne dans le contexte de l'épidémie, de nombreux artistes ont donné des concerts sur leurs pages des réseaux sociaux et les établissements relevant du ministère de la Culture et des Arts, à l'instar de l'Opéra d'Alger, ont mis en ligne une multitude de

concerts préenregistrés. Pour le cinéma, le Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (Cnca) a organisé des journées virtuelles de courts-métrages à travers lesquelles plusieurs réalisateurs et producteurs ont participé en diffusant sur la toile des films et documentaires très peu projetés devant le public. N'étant pas en reste, la Cinémathèque d'Alger a également organisé une session de projection de films sur le net, ou encore des hommages, de même que certains ciné-clubs ont effectué des projections suivies de débats ouverts toujours sur Internet. L'art plastique était également au rendez-vous, en ce sens que les artistes, les galeries et les associations de cet art sont passés sur le monde virtuel en offrant au grand public, via les réseaux sociaux, l'opportunité de se réjouir à partir de chez eux. Cette même démarche a été adoptée par le segment des musées.

Preuve à l'appui, l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBEC) a organisé des visites virtuelles guidées, via les réseaux sociaux, aux musées et sites archéologiques qui ont fermé leurs portes

aux visiteurs sur instruction des autorités publiques.

Une "Rentrée culturelle" pour briser le blocage

Le ministère de la Culture et des Arts a décidé, parallèlement aux activités virtuelles qui se poursuivaient, d'organiser une "rentrée culturelle" 2020-2021 à Alger et dans nombre de villes pour briser le blocage culturel. Dans le même sens, les autorités ont décidé de la réouverture des musées, bibliothèques et galeries d'art à partir du mois de septembre. Le Théâtre national algérien (TNA) a tenu, décembre, une conférence sur le théâtre algérien avec la participation de metteurs en scène, de chercheurs, d'académiciens et de critiques. Le ministère de la Culture et des Arts avait demandé aux associations et coopératives théâtrales bénéficiaires d'une première tranche d'aide du Fonds de Soutien au Cinéma et aux Arts et Lettres de se rapprocher du TNA ou des théâtres régionaux afin de reprendre leurs activités et les mettre sur leurs portails numériques.

APB

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
CONSERVATION DES FORÊTS
ADRESSE CITÉ EL OUED BISKRA

Mise en demeure N°01/2020

La conservation des forêts de la wilaya de Biskra lance Une mise en demeure N°01 envers l'entreprise des travaux publics et hydrauliques gérée par M. Brik Rabie, sise à l'Avenue de Palestine, wilaya de Khenchela, titulaire du marché N°357/2018 du 24/12/2018 relatif à l'ouverture d'une piste forestière sur 10 km. (Lot N°02) dans la forêt domaniale de djebelnouacer commune de Ain Zaatout, wilaya de

Biskra ; en vue d'accélérer l'achèvement des travaux du projet et de rattraper le retard accusé dans la réalisation des travaux dans un délai ne dépassant pas les huit jours (08) à compter de la date de la parution de cette annonce dans les quotidiens nationaux et le bomop faute de quoi les mesures de résiliation seront prononcées au tort exclusif de l'entreprise selon la réglementation en vigueur.

CHINE

Des chercheurs découvrent plus de 109.000 cratères d'impact sur la Lune

Une équipe internationale de chercheurs a identifié plus de 109.000 cratères d'impact précédemment non reconnus sur la Lune en utilisant des méthodes d'apprentissage automatique.

L'étude, menée par des chercheurs de l'Université du Jilin, a été publiée dans la revue Nature Communications.

Les cratères d'impact sont les plus importantes caractéristiques de la surface lunaire et occupent la majeure partie de la surface de la Lune.

Avec les méthodes traditionnelles d'identification automatique, il est généralement difficile de trouver des cratères d'impact irréguliers et sérieusement dégradés qui pourraient s'être formés dans les premières périodes.

Afin d'identifier efficacement les cratères et d'estimer leur âge, les chercheurs ont appliqué une méthode d'apprentissage par transfert et formé un réseau neuronal profond avec les données des cratères précédemment identifiés.

En combinant les données recueillies par les sondes chinoises Chang'e-1 et Chang'e-2, les chercheurs ont identifié 109.956 nouveaux cratères d'impact.

Ils ont également estimé l'âge de 18.996 cratères nouvellement détectés de plus de 8 kilomètres de diamètre.

En outre, les chercheurs ont établi une nouvelle base de données des cratères d'impact lunaire pour les régions de latitude moyenne et basse de la Lune.

Yang Chen, de l'Université de Jilin, qui est l'un des chercheurs, a déclaré que la base de données des cratères lunaires revêtait une grande valeur pour la recherche scientifique sur la Lune.

"La stratégie adoptée peut être appliquée pour aider les études de cratères, générant des suggestions fiables pour la re-



cherche planétaire", a déclaré M. Yang. Ce modèle de recherche a été appliqué à l'identification de petits cratères d'impact sur le site d'atterrissage de la sonde Chang'e-5, a ajouté M. Yang.

CHINE-ENVIRONNEMENT

La Chine crée un centre de recherche pour aider à atteindre la neutralité carbone

L'Académie chinoise des sciences (ACS) a annoncé vendredi la création du tout premier centre de recherche de la Chine visant à aider le pays à atteindre l'objectif de la neutralité carbone. Le centre a été inauguré jeudi au sein de l'Institut de

physique atmosphérique de l'ACS, lequel travaille sur la neutralité carbone depuis des années. Selon, le directeur de l'institut, Cao Junji, les chercheurs du centre auront pour mission de faire l'estimation des caractéristiques des budgets carbone de

la Chine et du monde en 2030 et 2060 et ils pourront ainsi planifier la voie optimale vers la neutralité carbone. Ce centre aura également pour mission d'évaluer les options possibles en matière d'ingénierie écologique et les approches scientifiques

pour transformer la structure énergétique. La Chine a annoncé qu'elle s'efforcera d'atteindre le pic d'émissions de dioxyde de carbone avant 2030 et de parvenir à la neutralité carbone avant 2060.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE TAMANRASSET
Adresse : Cité El Wiam -Tamanrasset, Tel : 029.32.00.21 Fax :029.32.00.20
NIF : 099111010226349

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°: 16/2020 AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

L'Office de promotion et de gestion immobilière de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales pour la réalisation des travaux de viabilisation (III) des 100/500

logements dans le cadre du programme quinquennal (2010-214) Tranche 2011, à In-Kouf commune de Tamanrasset wilaya de Tamanrasset Lot Unique repartis en un seul comme suit :

Programme	Projet	N° de Lot	Nbre de Logts	Commune	Site
100/500 logements LPL Tr: 2011	La réalisation des travaux de viabilisation (III) des 100/500 logements dans le cadre du programme quinquennal (2010-214) Tranche 2011, à In-Kouf commune de Tamanrasset wilaya de Tamanrasset Lot Unique Tamanrasset wilaya de Tamanrasset Lot Unique	Unique	100	Tamanrasset	In-Kouf

Les entreprises de Travaux publics (activité principale ou activité secondaires), qualifiées de Catégorie Deux (02) et Plus et intéressées par le présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de Quatre mille dinars (4 000.00 DA) non remboursable représentant les frais de reproduction auprès de la caisse de l'OPGI site Cité Mouffon Tamanrasset.

Le dossier de candidature (enveloppe A):

- Une déclaration de probité paraphées et signées
- Une déclaration de candidature paraphées et signées
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Capacités professionnelles : certificat de qualification et classification
- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires
- Capacités techniques : moyens humains et références professionnelles bancaires

1. L'offre technique (enveloppe B):

- Une déclaration à souscrire paraphée et signées
- Copies des références professionnelles
- Copie de certificat de qualification et de classification
- Liste moyens humains déclare à la CNAS .CASNOS. CACOBATH
- L'affiliation du personnel déclare à la CNAS
- Liste moyens matériels

2. L'offre financière (enveloppe C):

- Lettre de soumission (selon modèle joint) ;
- Bordereau des prix unitaires, Rempli en lettre et en chiffres, paraphé et signé ;
- Devis quantitatif, estimatif, rempli, paraphé et signé.

Les soumissions seront déposées dans des enveloppes

fermées (offre technique, offre financière et le dossier de candidature) accompagnées de photocopies des pièces administratives, fiscales, parafiscales et justificatives comme mentionné dans le cahier des charges valides à la date d'ouverture et anonyme adressé à Monsieur le directeur général de l'OPGI Tamanrasset cité El Wiam Tamanrasset et ne comportant que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°: 16/2020

AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis d'évaluation des offres la réalisation des travaux de viabilisation (III) des 100/500 logements dans le cadre du programme quinquennal (2010-214) Tranche 2011, à In-Kouf commune de Tamanrasset wilaya de Tamanrasset Lot Unique La durée accordée au soumissionnaire pour préparer leurs offres et de quinze (15) jours commence à partir de la première parution du présent avis dans le BOMOP et/ou la presse nationale jusqu'à le jour de dépôt des offres

Le jour de dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à 13h00mn l'heure limite. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable à la même heure.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des offres qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00mn au siège de la direction générale de l'office.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours augmentés par la durée de préparation des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
ETABLISSEMENT DE NETTOIEMENT ET DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES -NETCOM-
NIF : 0 995 1601 06632 33
TÉL/FAX : 021.43.88.84

2^{ème} avis de mise en demeure

- Vu la première mise en demeure publiée dans les quotidiens nationaux :

L'éco d'Algérie du : 13/12/2020
الشاهد : 13/12/2020

- Vu l'inexécution du marché dans les délais arrêtés à la première mise en demeure

- L'établissement NET COM, sise à : 01 rue Mohamed Naili - Alger :

- procède à la deuxième mise en demeure ;

- à l'encontre de «SARL HAMICI MOTOR»,

- dont le siège social est situé à, Zone des activités A route nationale N°01 BENI-MERED - BLIDA

- Attributaire du marché N°06/2020 du 14/07/2020

- portant sur l'acquisition des organes mécaniques (pour camions et engins)

Et ce pour l'exécution de ces engagements contractuels, dans un délai de huit (08) jours à partir de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Faute de quoi, des sanctions lui seront appliquées et la résiliation sera prononcée à ses torts exclusifs conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Programme de la soirée

TF1 21:15

france 2 21:05

france 3 20:55

CANAL+ 20:05

6 20:35

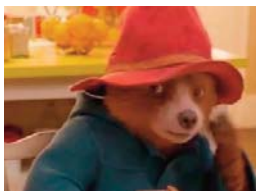
Ready Player One

Paddington 2

Les enquêtes de Vera

Toulon / Clermont-Auvergne

Zone interdite



En 2045, alors que la réalité virtuelle a pris une importance considérable dans la vie des gens, Wade Watts, orphelin, vit avec sa tante dans un bidonville en plein coeur de Columbus, devenue une mégapole. Chaque jour, le jeune homme s'évade dans l'Oasis, un univers virtuel créé par le défunt James Halliday. L'inventeur, devenu un prophète posthume, a laissé une fortune cachée dans son univers artificiel. Pour la retrouver, Wade participe comme de nombreux humains à travers le monde, à un gigantesque jeu en réseau, où l'intelligence et l'habileté sont mises à rude épreuve.

Il y a quelques années dans la forêt amazonienne, Lucy et Pastuzzo sauvaient le petit Paddington, un oursou qui manquait de se noyer dans un gigantesque fleuve. De nos jours, à Londres, l'oursou, qui a grandi, vit en harmonie dans la famille Brown. Alors que les enfants grandissent et s'affirment, Mary rêve d'aventures après avoir terminé un roman pour la jeunesse, quand Henry traverse la crise de la quarantaine. Et tandis que sa tante Lucy vit dans une maison de retraite pour ours depuis la mort de l'oncle Pastuzzo, Paddington veut lui offrir pour son anniversaire un livre un peu spécial.

Sur la lande de Northumberland, une fillette de 12 ans découvre le cadavre d'une quinquagénaire. La victime, Anne-Marie Richard, est décédée depuis quelques jours par strangulation. Elle était la mère de Nicole, 35 ans, institutrice, et de Christine, 33 ans, en cure de désintoxication. Vera enquête sur un possible conflit mère-filles, mais aussi sur la relation que la défunte entretenait avec un homme d'affaires.

Quatrièmes au soir de la 11e journée, Sergio Parisse et les Toulonnais réalisent pour l'heure un bon parcours en cette première partie de saison. Les hommes de Patrice Colazzo passent un test intéressant au stade Mayol face à Clermont un concurrent direct pour l'une des six premières places. Les Varois devront toutefois se méfier des "Jaunards" emmenés par Camille Lopez qui reste sur une défaite surprise contre Montpellier. Les Auvergnats veulent effacer cette contre-performance en venant chercher une victoire ce soir pour se replacer dans le top 6.

Huit Français sur dix en révent, eux l'ont fait : un jour, ils ont décidé de changer de vie. Il y a trois ans, plusieurs familles ont tenté de relever des paris fous qui ont bouleversé leur destin. Que sont-elles devenues ? Doutes, surprises, réussite, bonheur... Ophélie Meunier et les équipes du magazine ont suivi l'évolution des projets, vu grandir les enfants, accompagné les péripéties les plus inattendues, surtout quand une pandémie vient chambouler l'aventure d'une vie. Élodie et Pierrick ont mis le cap sur le Costa Rica, où ils ont repris un petit hôtel.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2619

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

3				5	7	8	9		1										
				8		6	4												
6	5						4												
8	3			9			1												
	7					5	3												
		4	6	2	9			2	4		3	6	8	5					
9	7									1								8	6
				5	6	9				2	8							1	
					1	2		9	8		6								
					5														
				6	2			7											
7							9	8		4				9					6
	3	9			7						3				3	1		2	
			2										6				2		8
3				8	4										2		1		
5					3	7	2												
	8	6		2															
								7											
8								6		2									
	5	9	1	3															



«On ne peut vivre qu'en diminuant ses peurs, pas en refusant le risque d'avoir peur.»
Nicolas Hulot

Mots croisés n°2619

- Horizontalement :**
- 1 - Vermifuge
 - 2 - Donner un air de Nouveau Monde
 - 3 - Bons tuyaux pour faire le plein - Initiales papales
 - 4 - Lieu de délices - Glossine africaine
 - 5 - Elle nécessite un bon tirage - Pays d'Asie
 - 6 - Son bonnet coiffe rarement les cathedrales - Dispensé
 - 7 - Souveraine végétale - Pas très productif
 - 8 - Couvrirai de plis harmonieux - Élément de service
 - 9 - Coincé - Mise dans le ton
 - 10 - A échanger avec la casse - Marque de licence - Concret
- Verticalement :**
- A - Miellesuses
 - B - Avec lui, le col est encore plus raide - Lieu de mauvasse école
 - C - Préparera un spectacle
 - D - Vieux ring - Prend position
 - E - Matière de vieux potiers - Démantelée
 - F - Et pas ailleurs - Espagne d'autrefois
 - G - Les soeurs de maman - Lourdes charges
 - H - Malheureuse infante - Dissimule
 - I - Fignoler - Désinence verbale
 - J - Petite bourguignonne - Augmentée du produit des raffles
 - K - Descend dans le milieu
 - L - Anneaux pour gens de mer - Plan pour couper le quartier

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Leurreurs

TENNIS / TOURNOI ITF DE MONASTIR (TABLEAU FINAL) Ibbou qualifiée en quarts de finale

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou, s'est qualifiée pour les quarts de finale du tournoi professionnel féminin qui se déroule actuellement à Monastir (Tunisie) en dominant jeudi la Tunisienne Mouna Bouzgarrou (6-2, 6-2).

Au prochain tour, l'Algérienne de 21 ans, classée 601e mondiale chez la WTA et tête de série N3 de ce tournoi à 15,000 dollars, sera opposée à Anita Husaric (Bosnie-Herzégovine).

Cette tenniswoman de 26 ans occupe le 854e rang mondial chez la WTA, selon le classement du 21 décembre courant. Elle est tête de série N8 de ce tournoi. Avant d'éliminer la Tunisienne Mouna Bouzgarrou, l'ancienne championne d'Afrique junior avait commencé par dominer la Française Charlotte Glislon (6-2, 6-2). Organisée sur des courts en surface rapide, la compétition a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien placées chez la WTA, notamment l'Espagnole Nuria Parrizas-Diaz, 232e mondiale chez la WTA et tête de série N1 de cette compétition.

JUDO/ ALGÉRIE Belkadi : «Je vise une qualification aux Jeux olympiques de Tokyo»

La judokate algérienne, Amina Belkadi, sacrée championne d'Afrique des moins de 63 kg, a assuré jeudi son objectif cette saison est d'arracher une qualification aux Jeux olympiques de Tokyo-2020, en récoltant le maximum de points lors des prochaines compétitions.

"Après ma consécration à Madagascar, je vais continuer à travailler très dur pour récolter le maximum de points lors des prochains rendez-vous internationaux en vue d'une qualification aux olympiades de Tokyo.

Je me prépare, actuellement, à prendre part au Master de Doha ou je m'attends à une rude concurrence, vu que ce tournoi regroupera les 36 meilleures judokates de ma catégorie, mais je reste positive pour décrocher un bon résultat", a déclaré Belkadi en marge de l'ouverture officielle de l'année sportive universitaire 2020-2021, tenue à l'École nationale supérieure en science et technologie du Sport à Dely-Brahim (Alger).

Belkadi sacrée championne d'Afrique de judo de la catégorie (-63 kg), en s'imposant en finale devant la Marocaine Sofia Bellatar, vendredi dernier à Antananarivo (Madagascar), est revenue sur son parcours lors de ces 7 autres qualificatives aux Jeux olympiques de Tokyo-2020, reportés à l'été prochain à cause de la pandémie de Coronavirus (Covid-19).

"La compétition a été, relativement, difficile lors de cette édition à cause de l'interruption des entraînements pendant plusieurs mois à cause de la Covid-19.

Le retour sur les tatamis a été particulièrement difficile, mais j'ai réussi à gérer les combats jusqu'en finale, grâce aux conseils de mes entraîneurs", a-t-elle ajouté. La sélection algérienne de judo, composée de six athlètes, a terminé sa participation aux 41es Championnats d'Afrique à Antananarivo (Madagascar) avec six médailles (1 or, 3 argent et 2 bronze) en individuel en plus du titre africain par équipes (mixte).

APS

2020

La pandémie de Covid-19 met le sport algérien et mondial KO

Jeux méditerranéens d'Oran reportés à 2022, JO de Tokyo repoussés à 2021, Euro-2020 de football décalé, salles de sport fermées, compétitions gelées : le Covid-19 a fortement impacté la pratique sportive durant l'année 2020 en Algérie et partout dans le monde.

Au vu de la vitesse de transmission du Covid-19, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a aussitôt émis des recommandations afin de réduire tous les rassemblements susceptibles d'amplifier la propagation du virus, ce qui a poussé les pouvoirs publics en Algérie à annoncer la suspension des activités sportives, toutes disciplines confondues, le 16 mars.

Face à cette situation, des événements sportifs majeurs ont été reportés voire annulés.

La 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) d'Oran, initialement prévue pour 2021, a été ainsi reportée à 2022, afin d'éviter tout chevauchement avec les Jeux olympiques (JO) de Tokyo-2020, repoussés aussi d'une année.

D'autres manifestations prévues en Algérie ont été également décalées à 2021, à l'image de la Coupe d'Afrique de cyclisme sur route à Oran et du Championnat d'Afrique de VTT, tandis que le Tour d'Algérie cycliste 2020, prévu le mois de mars dernier, a été carrément annulé.

En basket, l'équipe nationale a fait l'impasse sur les éliminatoires de l'AfroBasket-2021 dont le premier tournoi qualificatif a été organisé du 27 au 29 novembre à Kigali, arguant l'absence d'un plan de vol pour rejoindre le Rwanda suite à la fermeture de l'espace aérien. Idem pour les sélections algériennes des moins de 18 ans filles et garçons qui ont manqué l'AfroBasket-2020 de la catégorie en Egypte pour la même raison.

9 juillet... déconfinement pour les athlètes d'élite

Ce n'est qu'à partir du 9 juillet que la situation s'est améliorée quelque peu en Algérie et les athlètes "qualifiés et qualifiables" aux Jeux olympiques et para-



olympiques de Tokyo ont été autorisés par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) à reprendre l'entraînement avec le strict respect des mesures de protection.

A partir de cette date, les fédérations nationales commencent à organiser des stages et regroupements au niveau des structures sportives de Tikjda (Bouira), Soudania (Alger) et Seraidi (Annaba), en vue des prochaines échéances.

Et pour une meilleure prise en charge sanitaire des athlètes, le Centre national de médecine du sport (CNMS) a été chargé de la mise en oeuvre d'un protocole sanitaire anti-Covid, en coordination avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus.

Comme deuxième mesure de reprise progressive des activités sportives, le MJS a autorisé le coup d'envoi, à huis clos, du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football 2020-2021, qui interviendra finalement le 27 novembre, alors que les clubs de Ligue 2 ont été autorisés à reprendre les entraînements depuis dimanche dernier.

Puis, depuis quelques jours,

il y a eu le feu vert des pouvoirs publics à la reprise de la pratique en plein air d'un nombre d'activités sportives.

Il s'agit de l'athlétisme, le cyclisme, le tennis, l'aviron et le canoë-kayak, le badminton, la voile, les sports mécaniques, le ski et les sports de montagne, les sports équestres, les sports traditionnels et le triathlon.

Crise financière majeure dans le football

Dans le monde, tous les événements amateurs comme professionnels ont été annulés ou reportés et les conséquences économiques sur le secteur étaient donc lourdes. Aujourd'hui, personne ne peut réellement planifier un calendrier sportif pour l'année 2021.

L'un des plus grands événements sportifs mondiaux, les JO de Tokyo, ont été reportés à 2021, une décision sans précédent annoncée en mars dernier alors que la pandémie se répandait à travers le monde.

Les JO doivent maintenant se tenir du 23 juillet au 8 août et les Jeux paralympiques du 24 août au 5 septembre.

L'Union européenne de football (UEFA) a également reporté

l'Euro-2020 d'une année et les championnats du monde entier se sont retrouvés à l'arrêt à partir de mars pour reprendre en juin, évidemment sans public.

Une mobilisation inédite s'est alors ébranlée dans le monde du sport.

La FIFA a ainsi versé 10 millions de dollars au Fonds de solidarité de l'OMS pour la riposte au Covid-19.

Ce mouvement de solidarité s'est répandu également à travers plusieurs sports professionnels, toutes disciplines confondues, à l'image des Roger Federer et Novak Djokovic en tennis ou encore Pep Guardiola, Lionel Messi, Cristiano Ronaldo, Franck Ribéry et Paul Pogba en football.

La suspension forcée des compétitions sportives n'a pas été sans conséquences économiques, principalement dans le football qui craint une crise financière majeure pour ses clubs, privés de leurs différentes rentrées d'argent.

Les pertes liées à l'absence de recettes de billetterie, de contrats commerciaux ou de sponsoring, mais aussi et surtout des droits TV, sont estimées pour la Premier League anglaise, qui serait la plus touchée, à 1,15 voire 1,25 milliard d'euros, suivent ensuite la Liga espagnole (800 à 950 millions d'euros), la Bundesliga allemande (650 à 750 millions d'euros), la Serie A italienne (550 à 650 millions d'euros) et la Ligue 1 française (300 à 400 millions d'euros).

Une étude menée par l'agence de communication BCW (Burson Cohn & Wolfe) a montré que la situation actuelle et la perturbation du marché des événements sportifs internationaux conduiront à des conséquences et ajustements bien au-delà de la seule année 2020.

SPORT UNIVERSITÉ

Khaldi donne le coup d'envoi officiel de l'année universitaire du secteur de la jeunesse et des sports

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi a donné, jeudi en compagnie de la Secrétaire d'Etat chargée du Sport d'élite, Salima Souakri, le coup d'envoi officiel de l'année universitaire 2020-2021 du secteur, à l'École Supérieure en Sciences et Technologies du Sport (ES/STS) de Dely Ibrahim.

"J'accueille avec une grande satisfaction la démarche que vous avez entreprise avec brio pour clôturer l'année universitaire 2019-2020, et ce, grâce à votre maîtrise des alternatives qu'offrent aujourd'hui les technologies de l'information et de la communication (TIC), à l'instar de la visioconférence, les plateformes numériques et les réseaux sociaux.

Vous voilà fin prêts à entamer la nouvelle année universitaire sportive 2020-2021, que nous souhaitons une année dédiée à la préparation de cadres hautement qualifiés, responsables et efficaces", a affirmé le ministre dans son allocution d'ouverture.

Dans le volet formation sportive, M. Khaldi a rappelé que l'ES/STS a été promue d'une "école extra-universitaire" à une "école supérieure", en vertu du décret exécutif n 2 0-288 du 22 Safar 1442 correspondant au 10 octobre 2020.

Pour le ministre, c'est en effet «un pas

giant en vue d'obtenir la tutelle pédagogique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et de permettre à l'École de former en master et en doctorat, parallèlement à la formation classique des Conseillers sportifs», a-t-il souligné.

Eu égard à l'importance qu'accorde le secteur à toutes les disciplines du sport, deux filières ont été créées dans le cadre de la formation de courte durée, en l'occurrence préparateur physique et manager sportif.

Par ailleurs, M. Khaldi a fait savoir que son département s'attelle à organiser des concours pour la formation spécialisée dans différents grades, en assurant 400 postes pédagogiques exclusivement au profit des structures sportives et des jeunes des zones d'ombre, des Hauts plateaux et du Grand Sud.

«Toutes ces mesures traduisent notre forte volonté de permettre à nos jeunes du Grand Sud de rejoindre la formation sportive, ce qui se concrétisera à travers l'amenagement du décret relatif à l'Institut national de formation supérieure des jeunes cadres à Ouargla pour lui permettre de lancer la formation sportive, outre ses missions actuelles», a ajouté le ministre. Pour les sportifs

n'ayant pas achevé leurs études, en raison de leur carrière sportive, le ministère de la Jeunesse et des Sports annoncera prochainement de nouvelles mesures exceptionnelles qui permettent aux sportifs ayant le niveau de 9ème année de l'enseignement fondamental ou de 4ème année moyenne de rejoindre la formation pour le grade d'«éducateur d'activités physiques et sportives», ce qui leur assurera une insertion professionnelle dans certains secteurs.

Pour sa part, Salima Souakri a déclaré «à l'occasion de cette rentrée universitaire, je souhaite tout le succès à nos étudiants.

Le Covid-19 a retardé tous les domaines particulièrement le sport, toutefois, l'Etat algérien a entrepris les démarches nécessaires pour le relancer.

L'École supérieure en sciences et technologie du sport (ES/STS) est un acquis important pour les sportifs d'élite, car leur permettant de suivre des études et d'effectuer des entraînements de haut niveau». En marge de la cérémonie d'ouverture de cette année universitaire sportive, sept étudiants diplômés de l'école promotion 2020, dont la championne d'Afrique de Judo, Amina Belkadi et la boxeuse Roumaïssa Boualem, qualifiée à l'Olympiade de Tokyo reportée à juin 2021, ont été honorés.

LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR PRÉLIMINAIRE -ALLER) Le CRB sur du velours, chaud derby maghrébin au 5-juillet

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football : le CR Belouizdad et le MC Alger, tenteront de faire la différence à domicile, en recevant respectivement samedi les Kényans de Gor Mahia, et lundi les Tunisiens du CS Sfax, dans le cadre du 2e tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Le CR Belouizdad, qualifié aux dépens des Libyens d'Al-Nasr Benghazi grâce à une double victoire (2-0), aura à cœur de préserver sa série d'invincibilité, toutes compétitions confondues.

"Les joueurs sont conscients de la tâche qui les attend.

Nous devons réaliser une large victoire pour pouvoir aborder la seconde manche en toute sérénité.

La reprogrammation du match nous a quelque peu perturbés, nous devons remobiliser les troupes pour permettre aux joueurs de rester concentrés.

Le match s'annonce difficile, à nous d'être à la hauteur", a indiqué l'entraîneur adjoint du Chabab Karim Bakhti.

Prévu initialement mercredi dernier, cette rencontre a été reprogrammée par la CAF sur demande du club kényan, ce dernier a justifié sa demande par les difficultés rencontrées à trouver un vol pour l'Algérie en raison de la fermeture de l'espace aérien liée à la pandémie de Covid-19.

Gor Mahia, 14e au classement du "Premier league" kényane (3 pts) après deux matchs disputés, traverse une situation financière difficile, qui a incité certains joueurs à vouloir boycotter cette rencontre.

Sur le plan de l'effectif, le CRB sera privé notamment des services de l'attaquant Khaled Bousseliou, du défenseur Chouaïb Keddad, et probablement du capitaine Chamseddine Nessakh tous blessés.

Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral tunisien conduit par Sadek Salmi, assisté de ses deux compatriotes Khalil Housni et Ayman Ismail.

MCA - CSS : comme on se retrouve

Contrairement au CRB, le MC Alger a hérité d'un adversaire plus coriace : le CS



Sfax, qui reste sur une large victoire à domicile en championnat face au Club Africain (3-0), ce qui lui a permis d'occuper le fauteuil de leader, conjointement avec le Stade tunisien et l'ES Tunis (7 pts).

Le Mouloudia, qui a éliminé facilement les Béninois des Buffles du Borgou (aller : 1-1, retour : 5-1), devra sortir lors de cette première manche, face à un club tunisien qui comprend dans son effectif deux joueurs algériens : Zakaria Mansouri (ex-MC Oran) et Sabri Cheraïtia (ex-Paradou AC). Les deux clubs vont se retrouver, trois

ans après leur dernière double confrontation en 2017, comptant pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération (CAF).

Lors du match aller, le MCA s'était imposé (2-1), avant de s'incliner lourdement au match retour (4-0).

Outre le forfait certain du milieu de terrain Miloud Rebiaï, le MCA devrait également se passer des services du défenseur Abderrahmane Hachoud et de l'attaquant Abdelhak Abdelhafid, blessés.

Invaincu jusque-là en championnat, le MCA a des atouts à faire valoir, en comptant notamment sur les services du 2e meilleur buteur

du championnat Samy Frioui, auteur de 4 réalisations depuis le début de la saison.

Le secteur offensif du Mouloudia, véritable maillon fort avec 13 buts marqués en six matchs, toutes compétitions confondues, sera face à un véritable test révélateur contre la 2e meilleure défense du championnat tunisien (1 but encaissé en trois matchs, ndlr).

Ce match sera dirigé par l'arbitre marocain Samir El-Kezzaz, assisté de ses deux compatriotes Mustapha Akerkad et Youcef Mabrouk.

La seconde manche de ce 2e tour préliminaire est fixée aux 5-6 janvier 2021.

Le programme

Samedi 26 décembre (20h45) :

CR Belouizdad (Algérie) - Gor Mahia (Kenya)

Lundi 28 décembre (20h45) :

MC Alger (Algérie) - CS Sfax (Tunisie)

Déjà jouées :

Mardi 22 décembre :

Young Buffaloes (Eswatini) - AS Vita Club (RD Congo) 2-2

Jwaneng Galaxy FC (Botswana) - Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) 0-2

Teungueth FC (Sénégal) - Raja Casablanca (Maroc) 0-0

Mercredi 23 décembre :

El-Merreikh (Soudan) - Enyimba (Nigeria) 3-0

Nkana (Zambie) - Atletico Petroleos (Angola) 1-1

FC Platinum (Zimbabwe) - Simba SC (Tanzanie) 1-0

AS Sonidep (Niger) - Al-Ahly (Egypte) 0-1

AS Bouenguidi Sports (Gabon) - TP Mazembe (RD Congo) 1-2

Asante Kotoko (Ghana) - Al-Hilal (Soudan) 0-1

Ahly Benghazi (Libye) - ES Tunis (Tunisie) 0-0

Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) - Primeiro de Agosto (Angola) 0-0

Racing Club Abidjan (Côte d'Ivoire) - Horoya AC (Guinée) 1-1

Stade malien (Mali) - WA Casablanca (Maroc) 1-0

Gazelle FC (Tchad) - Zamalek (Egypte) non jouée

NB : La seconde manche est fixée aux 5-6 janvier 2021.

ÉLECTIONS DU CONSEIL DE LA FIFA

Khaldi : «Nous allons mobiliser tous les canaux diplomatiques pour la candidature de Zetchi»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports Sid Ali Khaldi, a indiqué jeudi que son département n'allait pas lésiner sur les efforts pour soutenir la candidature du président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, lors de l'élection des représentants africains au Conseil de la Fédération internationale (FIFA), prévue à l'occasion de l'Assemblée générale électorale de la Confédération africaine de football (CAF), le 12 mars 2021 à Rabat (Maroc).

"Le MJS soutient par principe toute candidature algérienne aux instances sportives internationales.

Nous encourageons les fédérations nationales à se porter candidates pour défendre les intérêts de l'Algérie.

C'est tout à fait logique que la tutelle soutient et appuie la candidature de Zetchi. Nous allons mobiliser tous nos canaux diplomatiques.

Nous considérons que la diplomatie sportive est l'une des bras de la diplomatie officielle algérienne pour la défense des intérêts de notre patrie", a indiqué Sid Ali Khaldi, en marge de l'ouverture officielle de l'année sportive universitaire 2020-2021, tenue à l'École nationale supérieure en science et tech-

nologie du Sport à Dely-Brahim (Alger).

Outre Zetchi, les trois autres candidats pour les deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchamaoui et l'Égyptien Hani Abo Rida sont : le Marocain Fawzi Lekdjaâ, l'Équato-guinéen Gustavo Ndong et Abo Rida, ce dernier brigue un second mandat.

Zetchi (55 ans) ambitionne à travers sa candidature, à devenir la deuxième personnalité sportive algérienne à intégrer le Conseil de la Fifa après l'ancien président de la FAF Mohamed Raouaraoua (2011-2015).

LIGUE 1 (6E JOURNÉE) L'ESS pour reprendre son fauteuil de leader, l'USMA en quête de réaction

L'ES Sétif tentera de reprendre les commandes de la Ligue 1 de football en accueillant le Paradou AC, alors que l'USM Alger, dos au mur, n'aura plus droit à l'erreur dans le derby algérois face au NA Hussein-Dey, à l'occasion de la 6e journée prévue dimanche.

Cette journée sera tronquée de deux rencontres, JS Saoura - MC Alger et CR Belouizdad - CS Constantine, reportées à une date ultérieure en raison de l'engagement des deux clubs algérois au 2e tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique.

L'ES Sétif (2e, 10 pts), dont la rencontre du 2e tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération africaine prévue initialement mercredi à N'djamena face aux Tchadiens de Renaissance FC a été annulée, partira favori dans son antre du 8-Mai-1945 devant le PAC (5e, 7 pts), auteur de son premier succès de la saison lors de la précédente journée à domicile face au CA Bordj Bou Arréridj (3-2).

Une victoire permettrait à l'Entente de reprendre provisoirement son fauteuil de leader.

Le PAC, quant à lui, abordera ce rendez-vous avec l'intention de confirmer son réveil.

L'AS Ain M'lila, surprise de ce début de saison (4e, 8 pts), bénéficiera de la faveur des pronostics face au CABBA (18e, 2 pts), dont un éventuel autre faux-pas pourrait être fatal pour l'entraîneur Bilal Dziri.

De son côté, le MC Oran (5e, 7 pts), qui reste sur un match nul en déplacement face à l'USM Bel-Abbès (1-1), enchaînera avec un troisième derby de l'Ouest de rang, à l'occasion de la réception du RC Relizane (10e, 6 pts), battu à domicile par le MC Alger (0-1).

Sans la moindre défaite depuis le début du championnat, le MCO devra se méfier d'une équipe de Relizane qui compte effectuer le court déplacement avec l'objectif de se racheter et éviter un autre revers.

A Alger, l'USMA (18e, 2 pts), auteur d'une entame de saison catastrophique, devra impérativement relever la tête pour éviter de s'enliser davantage dans la crise, en recevant le NAHD (15e, 3 pts).

Le nouvel entraîneur de l'USMA Thierry Froger, qui a raté ses débuts en concédant deux défaites de rang, est appelé à remobiliser ses troupes pour éviter une autre désillusion face à une équipe du Nasria avide de rachat, quelques jours après la défaite essuyée dans le derby face au CRB (0-2).

Pour sa part, la JS Kabylie (12e, 5 pts), auteur de deux succès consécutifs, toutes compétitions confondues, effectuera un déplacement périlleux au Sud du pays pour défier l'US Biskra (5e, 7 pts), invaincue depuis le début de l'exercice.

Le stade Akid-Lotfi de Tlemcen abritera le duel des promus entre le WAT et la JSM Skikda, qui occupent conjointement la 15e position avec 3 points chacun.

Sèchement battus à la maison par l'ASO Chlef (1-4), les Skikdis seront appelés à réagir.

Enfin, le NC Magra (13e, 4 pts) abordera son rendez-vous à domicile face à l'Olympique Médéa (13e, 4 pts) avec l'objectif de se réhabiliter avec ses supporters, après deux revers de rang, alors que l'ASO (5e, 7 pts), menée à la baguette par le meilleur buteur du championnat Kadour Beldjilali (5 buts), sera favorite à la maison face à la lanterne rouge USMBA (2 pts).

TOURNOI DE L'UNAF (U20) ALGÉRIE "La préparation était insuffisante pour prétendre se qualifier pour la CAN-2021" (DTN)

Le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) Ameer Chafik, a admis vendredi que l'équipe nationale des moins de 20 ans (U20) n'avait pas bénéficié d'une préparation "suffisante", pour prétendre se qualifier à la CAN-2021 en Mauritanie, quatre jours après son élimination du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) à Tunis.

"Il faut le reconnaître, nous n'avons pas eu une préparation suffisante pour prétendre se qualifier à la CAN-2021. Nous n'avons joué aucun match amical contre une sélection nationale en raison de la fermeture de l'espace aérien, causé par la pandémie de coronavirus (Covid-19).

Ce genre de rendez-vous nécessite une longue préparation dans le temps et plusieurs tests amicaux, ce qui n'a pas été le cas pour nous malheureusement", a indiqué le DTN sur les ondes de la radio nationale.

Les juniors algériens ont quitté le tournoi précocement, en terminant à la dernière place au classement avec un seul point seulement.

Les coéquipiers d'Ayem Rahmani ont entamé la compétition en faisant match nul face à la Tunisie (1-1), avant de s'incliner à deux reprises : face au Maroc à la Libye, sur le même score (1-0). "La responsabilité de cet échec n'incombe pas seulement à la DTN ou à la FAF, le manque de formation au sein des clubs est l'une des raisons principales de cette élimination", a-t-il ajouté.

Appelé à se prononcer sur l'avenir du sélectionneur national Saber Bensmain, Ameer Chafik a confirmé qu'aucune décision n'a été prise, soulignant qu'une "évaluation profonde sera effectuée pour connaître les raisons de cet échec, avant de prendre éventuellement les décisions qui s'imposent", a-t-il conclu.

Le tournoi se déroule sous forme d'un mini-championnat, au bout duquel les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2021 de la catégorie en Mauritanie (14 février - 4 mars), qui verra la participation de 12 équipes. Outre le pays organisateur, dix pays ont déjà validé leur billet pour le rendez-vous continental. Il s'agit de la Gambie, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Mozambique, et la Namibie, du Ghana, du Burkina Faso, de la Centrafrique, du Cameroun, et du Maroc. Le dernier billet qualificatif se jouera dimanche entre la Libye (2e, 4 pts) et la Tunisie (3e, 2 pts).

FRANCE Slimani très proche de l'AS Saint-Etienne

L'attaquant international algérien de Leicester City (Premier league anglaise), Islam Slimani, est très proche de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1 française), rapporte vendredi l'Equipe. L'Equipe indique que le contact a été maintenu entre le meilleur buteur en activité de l'équipe nationale, dans l'impasse avec Leicester, et la garde rapprochée de Bernard Caiazza, président du conseil de surveillance de l'ASSE. Le seul inconvénient pour le club français, le salaire de Slimani qui avoisine les 380 000 euros brut par mois. L'international algérien de 32 ans devra faire un effort sur ce plan pour concrétiser ce transfert. Islam Slimani dont le contrat avec les "Foxes" expire en juin 2021, a notamment été annoncé du côté de l'Olympique de Marseille et l'été dernier et Salernitana (Serie B italienne).

APS

USM ALGER

Anthar Yahia : «J'aurais dû prendre du temps dans la gestion des transferts»

Le directeur sportif de l'USM Alger (Ligue 1 de football), Anthar Yahia, a reconnu vendredi soir avoir "fait des erreurs" et qu'il aurait dû prendre du temps dans la gestion des transferts lors de la période d'intersaison.

"Peut-être j'ai fait des erreurs à mon arrivée au club. J'aurais dû prendre du temps dans la gestion des transferts lors de la période d'intersaison.

Maintenant, on peut pas refaire le film de cette première partie de saison et faisant mieux de bien préparer l'avenir du club.", a confié Anthar Yahia à l'émission sportive "Ahki Ballone".

La direction de l'USM Alger, avait décidé jeudi de maintenir Anthar Yahia dans son poste de directeur sportif, après avoir songé initialement à le limoger pour mauvais résultats, à l'issue d'une réunion avec le président du Conseil d'administration, Achour Djelloul.

"J'ai passé une semaine très difficile surtout après la défaite à domicile face à l'O Médéa (3-1), mais je pense que les choses changeront à l'issue de la réunion de jeudi avec le président du Conseil d'administration.

La direction sportive va être renforcée par un ou



deux anciens joueurs. Nous sommes en train de voir quelle personne peut apporter le plus pour le club.

Je n'ai aucun problème avec Hocine Achou qui je connais très bien et encore moins avec Mohamed Hamdoud. Nous allons mettre les critères pour désigner les prochaines personnes qui vont m'aider dans ma mission", a-t-il dit. Le directeur

sportif de l'USMA a lancé un appel aux supporters des Rouge et Noir pour qu'ils soient derrière leur club surtout dans ces moments difficiles que traverse l'équipe. "Ce qui est important actuellement pour ce grand club, c'est la solidarité des supporters qui doivent rester derrière l'équipe qui traverse une période difficile. Ce qui compte aujourd'hui, c'est de

sauver le club. J'assume ma responsabilité mais les joueurs doivent également être à la hauteur.", a ajouté Anthar Yahia. Avec deux points récoltés lors des cinq premières rencontres du championnat de Ligue 1, l'USMA s'apprête à recevoir le NA Hussein-Dey dans un derby algérois prévu dimanche (15h00), comptant pour la 6e journée.

LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR PRÉLIMINAIRE ALLER)/ CS SFAX Firas Chawat incertain contre le MC Alger

L'attaquant du CS Sfax Firas Chawat pourrait déclarer forfait pour le match face au MC Alger lundi soir au stade 5-Juillet d'Alger, à l'occasion de la première manche du second tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique de football,

rapporte la presse locale vendredi. Blessé lors du clasico disputé samedi dernier contre le Club Africain, le détonateur du CS Sfax n'a toujours pas repris les entraînements et pourrait donc manquer à l'appel. Le MCA s'est qualifié pour le 2e tour préli-

minaire aux dépens des Béninois des Buffles du Borgou (aller : 1-1, retour : 5-1), tandis que les Tunisiens ont écarté le FC Mlandege de Zanzibar (aller : 5-0, retour : 3-1). La seconde manche est fixée aux 5-6 janvier 2021.

U17/ ALGÉRIE

Double confrontation en amical face au Sénégal les 27 et 29 décembre (FAF)

L'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17), affrontera son homologue sénégalaise en amical à deux reprises, les 27 et 29 décembre au stade du 5-Juillet, en vue du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) de la catégorie, prévu à Alger du 15 au 25 janvier 2021, a annoncé vendredi la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

"La délégation sénégalaise est attendue aujourd'hui à la mi-journée et devra s'entraîner demain samedi sur le terrain annexe du stade du 5 juillet", précise la même source.

Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre de la préparation en vue du tournoi de l'UNAF, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 de la catégorie, dont la phase fi-

nale se jouera en mars au Maroc.

"Cette double confrontation devra permettre aux jeunes du duo Mohamed Lactet - Mourad Slatni de se frotter à une belle équipe sénégalaise qui lui permettront de mieux préparer le tournoi qualificatif à la CAN 2021 avec la participation des sélections de la Tunisie et de la Libye", souligne la FAF. Les cadets algériens ont

entamé lundi un stage préparatoire au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en présence de 31 joueurs dont 16 évoluent dans des championnats étrangers.

Pour son premier test amical, la sélection des U17 s'imposée mercredi face à l'Académie de la FAF (2-1), en match disputé sur le nouveau terrain du centre de Sidi Moussa.

LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR PRÉLIMINAIRE - ALLER) CRB - GORMAHIA

Bakir signe sa première convocation

Le milieu offensif Mohamed Islam Bakir, arrivé au CR Belouizdad durant l'intersaison en provenance du CS Sfax (Ligue 1 tunisienne), a été convoqué pour la première fois, à l'occasion de la réception des Kényans de Gor Mahia, samedi au stade du 5-Juillet (20h45), dans le cadre du 2e tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, selon la liste des convoqués publiée jeudi soir sur la page officielle Facebook du club algérois.

Bakir (24 ans) était le dernier joueur

à rejoindre le Chabab en octobre dernier, à quelques jours de la fermeture de la période des transferts. Il s'était engagé pour un contrat de deux saisons. Il avait évolué sous les couleurs de Sfax pour une saison (2019-2020), après trois saisons passées avec l'ES Sétif.

Le gardien de but Gaya Merbah, écarté pour des raisons disciplinaires, effectue son retour dans l'effectif. En revanche, l'entraîneur français du CRB Franck Dumas devra composer sans six joueurs : Billel Tariket, Khaled

Bousseliou, Chouaïb Keddad, Chamseddine Nessakh, Samir Aïboud, et Fouad Ghanem, tous blessés.

Cette reconte sera dirigée par un trio arbitral tunisien conduit par Sadek Salmi, assisté de ses deux compatriotes Khalil Housni et Ayem Ismaïl. L'autre représentant algérien dans cette épreuve le MC Alger, recevra lundi prochain les Tunisiens du CS Sfax, au stade olympique du 5-Juillet (20h45). La seconde manche de ce 2e tour préliminaire est fixée aux 5-6 janvier 2021.

Walker et Jesus positifs au Covid-19

Mauvaise nouvelle pour Manchester City ! Dans un communiqué officiel, le club anglais vient d'annoncer ce vendredi les tests positifs au Covid-19 du latéral droit Kyle Walker (30 ans, 12 matchs et 1 but en Premier League cette saison) et de l'attaquant Gabriel Jesus (23 ans, 7 matchs et 2 buts en Premier League cette saison). Comme prévu dans le protocole sanitaire mis en place en Angleterre, les deux hommes ont été immédiatement isolés chez eux.



DIEGO COSTA VERS UN RETOUR EN PREMIER LEAGUE

N'étant plus indiscutable à l'Atlético Madrid, Diego Costa est pressenti pour retourner en Premier League. Diego Costa n'a plus que six mois de contrat avec l'Atlético Madrid. A moins d'une surprise, il ne sera pas prolongé chez les Rojiblancos. La tendance actuellement est clairement à une séparation. L'international ibérique pourrait se diriger vers la Premier League, un championnat où il a déjà évolué entre 2014 et 2017 sous le maillot de Chelsea. D'après El Mundo Deportivo, Everton et Tottenham l'auraient dans le viseur. Chez les Spurs, il retrouverait son ancien manager chez les Blues, en l'occurrence José Mourinho. Diego Costa a aussi des touches avec le Fenerbahçe d'Istanbul et le Napoli selon la même source. Il n'est donc pas à court de sollicitations, alors qu'il n'a joué que 7 matchs cette saison (pour seulement 2 buts marqués).

Diego Costa attend maintenant un signe de sa direction pour savoir ce qu'il doit faire. Récemment, dans la presse, il a affirmé être ouvert à n'importe quelle option. «Je laisse le club décider de mon avenir, a-t-il indiqué. A aucun moment je n'ai voulu entrer en conflit être un problème ici, bien au contraire. Je l'ai dit très clairement au club. Je disais que s'ils me vendaient, s'il y avait une possibilité de me transférer, je partirais, s'ils voulaient que le licenciement soit gratuit, je l'accepterais aussi. J'ai parlé avec le club, avec l'entraîneur, j'ai dit très clairement ce qui se passait. Je leur ai dit que je vais continuer à me battre pour ma place si les blessures m'épargnent. Mais s'ils jugent que je dois partir alors je le ferai, il n'y a pas de souci».

DE LIGT : «SATISFAIT DE MON CHOIX»

"Lorsque j'avais 15 ans, je jouais au milieu de terrain. J'étais un numéro 6 et mes modèles étaient Sergio Busquets et Andrea Pirlo". C'est ce qu'a déclaré Matthijs de Ligt dans un entretien accordé à The Athletic.

Aujourd'hui, il a d'autres références: "Je suis vraiment chanceux: je joue avec pratiquement tous ceux que je regarderais si j'étais un jeune footballeur. Bonucci est vraiment bon dans la construction, et donc je lui parle et je regarde ce qu'il fait. Chiellini est très bon au marquage et j'essaie donc d'apprendre de lui. Je joue également avec Van Dijk en sélection. Mais au final il est important de développer son propre jeu et de ne pas commencer à imiter les autres. Il s'agit surtout d'essayer de progresser le plus possible".

A propos de son expérience en Italie: "Pour un défenseur, c'est un grand défi d'être mis à l'épreuve en Italie, surtout pour un étranger. Mais j'adore les grands défis. J'ai toujours pensé que ce choix était le meilleur pour moi et je n'ai jamais regretté d'être venu à la Juventus. Je suis vraiment content".

MOURINHO VEUT DYBALA

Le manager de Tottenham aurait dressé la liste de ses cibles pour le prochain mercato qui s'ouvre dans quelques jours. Et l'attaquant de la Juventus se trouve en bonne position.

Tottenham joue les premiers rôles en Championnat d'Angleterre mais José Mourinho souhaite encore se renforcer. Le manager portugais aurait ciblé quatre joueurs, selon The Daily Express, à l'occasion du prochain marché des transferts dont les portes s'ouvriront le 2 janvier 2021, jusqu'au 1er février.

« The Special One » lorgnerait Antonio Rudiger (Chelsea), Milan Skriniar (Inter), Arkadiusz Milik (Naples) et Paulo Dybala (Juventus). L'attaquant de la Vieille Dame n'a pas (encore ?) prolongé son contrat avec le club du Piémont et il se trouve également convoité par d'autres clubs de Premier League, notamment Manchester City. Il se murmure un échange avec Ryad Mahrez.

Pour Kevin Campbell, Dybala constituerait un très bon complément au duo formé par Harry Kane et Heung-Min Son. « Mourinho aura besoin d'une option différente en attaque, une alternative pour briser le ca-

denas des défenses renforcées

et Dybala pourrait le faire », estime ex-défenseur d' Arsenal (1988-1995), interrogé par Football Insider.



Quel futur pour Karim Benzema ?

Sous contrat jusqu'en juin 2022 avec le Real Madrid, Karim Benzema semble bien parti pour rester encore un moment au sein du club mené.

A son arrivée au Real Madrid à l'été 2009 en provenance de l'OL pour 35M€, Karim Benzema (33 ans) ne s'imaginait certainement pas durer aussi longtemps au sein de la légendaire Casa Blanca. Au fil des années, le buteur français a balayé la concurrence qui a pourtant constamment été présente face à lui (Gonzalo Higuain, Emmanuel Adebayor, Alvaro Morata, Luka Jovic...), et il est le véritable leader offensif du Real Madrid depuis le départ de Cristiano Ronaldo en 2018. Du coup, la tendance semble claire pour son avenir...

Sous contrat jusqu'en juin 2022 avec le Real Madrid, Benzema a su se rendre indispensable, et sa direction n'aurait donc aucun intérêt à le vendre dans un avenir proche: « Pour une équipe, Karim est fondamental. Je n'enlèverais jamais un joueur comme Benzema de mon équipe », confiait même récemment Zidane au sujet de son numéro 9. Voilà qui paraît suffisant pour, éventuellement, envisager une fin de carrière de Karim Benzema au Real Madrid...

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune reçoit des messages du Président sahraoui Ibrahim Ghali....

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de son homologue sahraoui, Ibrahim Ghali, dans lequel il lui a exprimé ses vœux les meilleurs, lui souhaitant un "bon retour" au pays, a indiqué mercredi un communiqué de la Présidence de la République.



"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message du Président de la République arabe sahraoui démocratique, Ibrahim Ghali, dans lequel il lui a exprimé ses vœux les meilleurs, au

nom du peuple sahraoui et en son nom personnel, ainsi que sa joie d'apprendre son rétablissement, lui souhaitant un bon retour au pays", lit-on dans le communiqué. L'occasion était pour le Président sahraoui de réaffirmer sa

"volonté sincère et sa ferme détermination à oeuvrer au renforcement des relations de fraternité et d'amitié entre les deux peuples frères, face aux défis et menaces qui visent la région", conclut la même source.

....et de son homologue syrien

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de son homologue syrien Bachar al-Assad, dans lequel il lui a exprimé sa "joie" d'apprendre son rétablissement du nouveau Coronavirus, a indiqué mercredi un communiqué de la Présidence de la République. "Nous avons appris avec beaucoup de joie la nouvelle de votre rétablissement du

Coronavirus. A cette occasion, je tiens à vous adresser mes vœux sincères, priant Allah Tout-Puissant de vous gratifier de ses bienfaits et de vous accorder santé et bien-être, de vous prémunir ainsi que l'Algérie, pays frère, de tout malheur. Je vous prie d'agréer, mon frère, l'expression de mes meilleures sentiments d'estime et de considération", lit-on dans le communiqué.

JUSTICE

Affaire frères Kouinef : audition d'anciens responsables d'entreprises impliqués

Plusieurs responsables d'entreprises impliqués dans l'affaire des frères Kouinef, poursuivis notamment pour trafic d'influence, blanchiment d'argent et obtention d'indus avantages, ont été auditionnés dans le cadre du procès en appel qui s'est poursuivi, jeudi, à la Cour d'Alger.

Le premier accusé dans l'affaire à passer à la barre, Kaddour Ben Tahar, gérant du groupe Kou-GC, une propriété des frères Kouinef, a nié en bloc toutes les accusations portées à son encontre, affirmant qu'il était certes le signataire du chéquier de l'entreprise, mais "pas l'ordonnateur quand il s'agit de sommes importantes", dans sa réponse à une question relative à un retrait, en 2014, du compte de l'entreprise qui a été destiné à l'investissement, effectué par Réda Kouinef pour financer la campagne électorale de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika.

L'ancien gérant de Kou-GC, en répondant aux questions du juge et du procureur de la République, a dit ne pas avoir des informations de l'ensemble des entreprises filiales du groupe, car "des responsables ont été désignés pour les gérer", a-t-il argué.

Il a affirmé qu'il "n'a jamais eu l'information du partage des dividendes par les propriétaires du groupe", signalant, toutefois, que le bénéfice généré par le groupe a été "réinvesti" et destiné à "apu-

rer les contentieux". Aux questions des magistrats sur le montant du chiffre d'affaires et le bénéfice du groupe, l'accusé a répondu qu'il "ignorait tout" et n'avoir "jamais pensé à récolter les chiffres". L'ancien directeur général du port d'Alger, Abdelaziz Guerrah, a, pour sa part, déclaré devant le juge, lors de la deuxième journée du procès en appel de l'affaire des frères Kouinef, que la décision de la concession au profit de l'entreprise Cogral, filiale du groupe Kou-GC, d'un terrain de 7000 m², a été prise par le ministère des transports d'alors, niant, par la même, avoir rencontré les responsables du groupe Kou-GC.

Pour l'ancienne directrice générale de l'Agence nationale d'intermédiation et de

régulation foncière (Aniref), accusée, elle aussi, dans la même affaire, toutes "les procédures ont été respectées" concernant l'attribution des terrains industriels à Ain Oussara, wilaya de Djelfa, et à Ksar El Boukhari, dans la wilaya de Médéa, pour le groupe Kou-GC.

L'accusée a affirmé que le cahier des charges concernant ces deux projets a été élaboré par le ministère de tutelle. "Nous étions des exécutants. C'est le ministère qui décide de tout", a-t-elle répondu à la question du juge. Mercredi, à la première journée du procès en appel, Réda Kouinef, l'un des principaux accusés dans cette affaire, avait nié toutes les charges retenues contre lui, affirmant tous les marchés ont été obtenus dans un "cadre

légal". Pour rappel, les frères Kouinef ont été condamnés par le tribunal de première instance à des peines allant de 12 à 20 ans de prison ferme, avec saisie de leurs biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays, ainsi qu'une amende de 8 millions de DA chacun. Quant à leur sœur, Souad Kouinef, en fuite à l'étranger, elle a été condamnée à 20 ans de prison par contumace, avec saisie des biens et une amende de 8 millions de dinars. Un mandat d'arrêt international a été émis à son encontre. Ils sont tous accusés pour trafic d'influence, blanchiment d'argent, obtention d'indus avantages, détournement de foncier et de concession et non respect des engagements contractuels dans la réalisation des projets publics.

CITOYENS ALGÉRIENS BLOQUÉS À L'ÉTRANGER Air Algérie publie le programme détaillé des vols de rapatriement jusqu'au 31 janvier 2021

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a publié jeudi dans un communiqué le programme détaillé des vols de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger prévus du 23 décembre 2020 au 31 janvier 2021. Ainsi, les vols de rapatriement concernent la France, l'Allemagne, l'Espagne, les Emirats arabes unis et le Canada, a ajouté la même source. S'agissant de la France, les vols de rapatriements seront à sens unique France-Algérie, tous les jours de la semaine (quotidien) pour les vols entre Paris Orly-Alger et Marseille-Alger, alors que les vols entre Lyon/Alger sont programmés tous les jeudis, samedis et dimanches. Les vols entre Lille-Alger seront disponibles tous les mardis, tandis que ceux entre Metz-Algertous ils seront assurés tous les lundis à partir du 04 janvier 2021. Pour le reste des vols prévus dans d'autres pays de l'Europe, Air Algérie a indiqué qu'ils se feront assurés

dans les deux sens et concernent Alger/Frankfurt/Alger (tous les mercredis), Alger/Alicante/Alger (tous les jeudis), Alger/Barcelone/Alger (tous les dimanches), ainsi que les vols Alger/Madrid/Alger (prévus tous les vendredis à partir du 1er janvier 2021). Concernant les vols de rapatriement au départ du Moyen-Orient, les vols sont prévus aussi dans les deux sens et concernent Alger/Dubai/Alger disponibles tous les jeudis à partir du 07 janvier 2021. Les vols de rapatriements au départ du Canada seront assurés dans les deux sens Alger/Montréal/Alger et affichés tous les samedis à partir du 02 janvier 2021. Les citoyens concernés devront être détenteurs d'un billet Air Algérie confirmé sur le vol de rapatriement et disposer d'une attestation de test PCR négatif 72 heures avant la date du vol, et être inscrit sur le site rapt.airalgerie.dz, a souligné par ailleurs la compagnie nationale.

Des peines de 10 à 18 ans de prison ferme requises à l'encontre des principaux accusés

Le procureur général près la Cour d'Alger a requis jeudi des peines allant de 10 à 18 ans de prison ferme, assorties d'une amende de 8 millions de DA avec la saisie des biens à l'encontre des frères Kouinef et Keddour Ben Tahar, gérant du groupe KouGC, poursuivis notamment pour "trafic d'influence", "blanchiment d'argent" et "obtention d'indus avantages". Une peine de 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de DA a été requise à l'encontre de Redha Kouinef. Une peine de 15 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 8 millions de DA, a été requise contre Karim-Abdelkader et Tarek-Abdelkader et Tarek-Noah Kouinef, alors qu'une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de DA a été requise contre Keddour Ben Tahar. Pour rappel, Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouinef, ainsi que le gérant du groupe KouGC, Keddour Ben Tahar, dont les trois frères sont propriétaires, sont jugés pour plusieurs chefs d'inculpation dont "trafic d'influence", "blanchiment d'argent", "obtention d'indus avantages", "détournement de fonciers et de concessio ns", et "non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics". Ils ont été condamnés, en première instance par le Tribunal de Sidi M'hamed, à des peines respectives de 16, 12, 15 et 8 ans de prison ferme avec des amendes de 8 millions de DA chacun et la saisie des biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

MDN

GRIPPE SAISONNIÈRE ET COVID-19

Poursuite des campagnes de vaccination dans les zones isolées en 2^{ème} RM

Les campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage de la Covid-19, décidées par le Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) au profit des habitants des zones enclavées, se poursuivent dans la 2^{ème} Région militaire (RM), indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"En exécution des instructions du Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire relatives au soutien au système sanitaire national, et en vue de prêter aide et

assistance aux citoyens résidant dans les zones reculées et leur prodiguer les soins médicaux nécessaires, les équipes médicales des services de santé militaire de la 2^{ème} RM ont poursuivi, hier jeudi 24 décembre 2020, la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage du virus Covid-19", précise la même source.

Sont concernées par ces campagnes les zones de Douar Slatna, Keddadra, El Faydh et Ouled Abderrahmane dans la commune de Sidi Ali, Wilaya de Mostaganem, ainsi

que les localités de Sidi Ziane, Béni Aata et Ouled Belkacem dans la Wilaya de Mascara, est-il ajouté.

Cette campagne est menée "en continu à travers les territoires des six RM, en mobilisant des équipes médicales et paramédicales dotées de tous les moyens matériels et logistiques nécessaires", souligne-t-on. Entamée novembre dernier, cette opération avait ciblé, la semaine écoulée, les habitants des zones les plus reculées dans la 3^{ème} RM et d'autres régions militaires, à savoir ceux de Rosta

Taïba, Oued Lakhdar, Boutbika et Tabelbala (w. Béchar), Gar Djebilet (w. Tindouf) et Bouda et Tsabit (w. Adrar).

Les équipes médicales militaires mobilisées sont dotées du matériel et moyens nécessaires dont des ambulances, des tests de diagnostic de la covid-19, et des vaccins contre la grippe saisonnière, sous la supervision d'une équipe médicale composée de médecins et d'infirmiers militaires et civils, et d'équipes de la Protection civile, avait précisé le MDN.